Univ. of
Toronto
Library

BINDING LIST APR 1 1924

383

POÉSIE.

384

T781p

385

LA PITIÉ

SOUS LA TERREUR.

[Julien Gilles Travers]

[1869]

189520
16.5.24.

386.

387

PRÉFACE.

Nous ne cherchons pas à le dissimuler, la pièce que nous publions a été conçue et exécutée à un autre point de vue que celui de l'art dramatique ; nous avons eu l'intention de réagir contre les tentatives d'une école qui dénature l'histoire en cherchant à réhabiliter des hommes condamnés à l'exécration des siècles par leurs contemporains, des hommes qui ont versé le sang avec l'ardeur du fanatisme, soit pour satisfaire leur ambition personnelle, soit pour réaliser d'irréalisables utopies. Des biographies étendues, écrites par des républicains égarés, ont pour but de donner le change aux générations nouvelles, de les tromper sur la valeur de certains héros, de mentir à la vérité pour

agir sur l'opinion et la soumettre à de pernicieuses influences.

Qu'on révise les procès ; mais qu'on le fasse avec bonne foi. Est-il donc dans l'intérêt d'un parti, en France, qu'un piédestal de trois énormes volumes porte la statuette de Robespierre sur une planche de bibliothèque ? La liberté n'a-t-elle rien à craindre de ces apothéoses en l'honneur de Marat, de Couthon, de Billaut-Varennes, de Saint-Just, de Danton, de Barrère et de tant d'autres ?

Qu'on révise les procès ; mais qu'on ne porte pas dans l'instruction le dessein arrêté de casser tous les jugements. On ne sait pas tout le tort qu'on fait à la cause de la Révolution en exaltant outre mesure les hommes dont les excès la déshonorent. On entrave le présent par de coupables apologies du passé ; en essayant de justifier l'échafaud, on inspire la peur, et, sans qu'on s'en doute, on prépare les esprits à de lâches soumissions au despotisme.

L'étude historique (*La Pitié sous la Terreur*) que nous avons composée au printemps de 1867 s'appuie sur les documents les plus authentiques. Il nous serait facile d'étayer de citations la plupart de nos vers, sauf à reconnaître que l'un des hommes que nous mettons en scène, le citoyen Saint-Just, avait plus de valeur que Robespierre, qu'il était d'une trempe

plus énergique, et que, s'il s'inspira de ses notes pour quelques-uns de ses discours, s'il parut quelquefois n'être que l'un de ses séides, il faut l'attribuer à sa politique personnelle : il seconda Robespierre dont l'influence était favorable à ses vues ; sans Robespierre, il n'eût pas moins marché à son but, but chimérique, révélé par son livre posthume : *Fragments d'institutions républicaines.*

Quel que soit, du reste, le jugement que l'on porte sur Saint-Just et sur Robespierre, l'union de ces chefs déterminés accéléra la chute de leur parti ; leur système froidement raisonné, atroce, impitoyable, fut la ruine de la République. Et lorsque, en 1847, de jeunes écrivains, aussi remarquables par leur bonne foi que par leur inexpérience, ont imprimé : qu' « il faut rentrer dans les traditions de Robespierre », nous avons reculé d'horreur. Autant qu'un autre, cependant, nous respectons les convictions républicaines ; mais nous ne saurions pactiser avec les hommes de sang ; ami de la liberté, nous gémissons des coups auxquels l'expose la licence, et nous regardons comme ses tyranniques ennemis les apologistes de l'échafaud.

Pour faire entrer immédiatement nos lecteurs dans l'ordre d'idées qui, à des nuances près, étaient les nôtres, bien des années avant que

M. Lanfrey publiât son remarquable ESSAI SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE (1), nous allons mettre sous leurs yeux le chapitre intitulé :

ROBESPIERRE ET DANTON.

« Lorsqu'il fut question d'envoyer les Girondins au tribunal révolutionnaire, le faible et versatile Garat, qui les avait abandonnés à l'heure du danger, alla secrètement chez Danton pour le déterminer à agir en leur faveur. Danton se disait malade et ne voyait personne. Pourtant il le reçut. Mais dès les premiers mots : « Je ne pourrai pas les sauver ! » dit-il ; et de grosses larmes coulaient le long de cette tête de Méduse, contractée par la douleur et le remords.

« Qu'y avait-il donc entre eux et lui ? Un simple lien de sympathie et d'estime ? Non. C'était bien plutôt une étroite solidarité d'opinion et d'intérêts ; et cette vérité que l'étourdi Camille n'entrevit qu'au dernier moment, elle fut sans cesse présente à sa pensée. Danton ne se donna définitivement à la démocratie extrême qu'après avoir été repoussé par les Girondins, et même alors il ne la servit qu'à regret et avec l'arrière-pensée de la combattre plus tard.

« Par là s'expliquent et les sages conseils qu'il leur prodiguait en toute occasion, et sa longanimité à supporter leurs reproches si sanglants, et les avances qu'il persista si longtemps à leur faire, et sa répugnance à les frapper. Il sentait bien que c'était se frapper lui-même. Que de fois ne lui arriva-t-il pas de gémir sur ces fatales journées de Septembre, qui avaient mis entre la Gironde et lui

(1) Paris, Chamerot, 1 vol. in-8°.

un fleuve de sang à jamais infranchissable ! Il avait cru les absoudre au nom du succès, et c'est au nom du succès qu'une implacable fatalité l'amenait à les maudire. Il y avait vu la victoire définitive de la Révolution sur ses ennemis — mais qu'est-ce qu'une victoire qui laisse derrière elle de pareils abîmes ? Et qu'est-ce qu'une génération qui a pu assister muette et impassible à un pareil spectacle ? Elle est à jamais démoralisée.

« Septembre devait être le grand embarras de sa vie. Uni aux Girondins, Danton eût écrasé les factions et fixé les destinées de la Révolution. Il avait la décision, le génie pratique qui leur manquait. Il eût fécondé leurs vastes connaissances spéculatives, leurs aptitudes si variées, leurs vertus, leur admirable ardeur. Il possédait au plus haut degré ce mélange indéfinissable d'attraction et d'autorité naturelle, qui fait qu'un parti se groupe autour d'un homme avant que personne ait songé à le choisir pour chef. Il eût été l'action du gouvernement dont ils eussent été la parole. Il le sentait et il le disait. Il leur adressa des appels suppliants, lui, l'homme aux farouches emportements. Un instant même, il crut avoir désarmé à force de concessions les politiques du parti, mais à l'instant décisif l'image vengeresse de son crime se dressa entre eux et lui. Ils répondirent par des paroles de haine et de mépris, et ils préférèrent mourir que de prendre cette main ensanglantée qu'il leur tendit jusqu'au dernier moment.

« Telle fut l'expiation de Danton. Bien qu'il fût avant tout un homme de gouvernement, un esprit organisateur, fort peu porté aux abstractions, très-sceptique et plus encore que tout cela, un ambitieux, bien qu'il ait transigé sans scrupule avec les théories les plus folles quand il le jugea utile à ses vues, il n'est point difficile de déterminer en termes généraux ses préférences politiques. Au fond il ne différait guère des Girondins que par des dissentiments

de politique active, très-secondaires si on les rapproche de ceux qui les séparaient de Robespierre et de Saint-Just. C'est par lui et par ses amis que prévalurent dans la Constitution de 93 les seules dispositions libérales qu'on y puisse mentionner. Son esprit n'avait rien d'étroit ni d'absolu. Dans ses professions de foi publiques il avait fait la part du feu, et avait affiché certaines maximes, comme il avait coiffé le bonnet rouge. Ses opinions réelles étaient modérées. Il était indulgent, non comme ceux qui ont beaucoup à se faire pardonner, mais comme ceux qui comprennent beaucoup. Son esprit clairvoyant et maître de lui-même, uni à des passions désordonnées, réalisait pleinement l'idéal de ce peintre : calme sur un cheval fougueux.

« Il voulait la dictature terrible, mais courte ; et un régime régulier une fois établi, c'est la liberté la plus large, les lois les plus humaines, les institutions les plus favorables à l'art, à la science, à l'industrie, qu'il y eût appuyées. Il ne séparait pas la démocratie de la liberté. S'il eût pu songer à faire rétrograder jusqu'à l'antiquité la France du XVIIIe siècle, il l'eût ramenée à Athènes et non à Sparte. Du reste, comme Mirabeau son maître qui lui était fort supérieur par le génie, par les connaissances et par le caractère, mais dont il possédait au plus haut degré le caractère et les instincts, il se serait très-bien accommodé d'une monarchie républicaine, pourvu que tous les grands intérêts de la Révolution y eussent trouvé leur sauvegarde. Il en rêva même une, un moment, pour d'Orléans.

« Les Girondins une fois perdus sans espoir, il se vit seul en présence du gouffre qui les avait dévorés. Avec eux étaient tombés ses plus indispensables auxiliaires. Il se sentit isolé, menacé, suspect. Il cacha son découragement et sa douleur sous des rugissements et déchaîna toutes les tempêtes, voulant conserver à tout prix sa popularité. Mais

tous ses discours commençaient par la fureur et finissaient par la modération. A cette bruyante attitude, il fit peu à peu succéder le silence et l'abstention. Il s'éloigna de la tribune et des Comités, et alla s'ensevelir à la campagne, laissant ses rivaux s'user dans les luttes du pouvoir.

« Mais il avait dans l'âme assez de générosité pour prendre en dégoût cette résignation passive, et assez de courage pour risquer sa vie dans une grande entreprise. C'est alors qu'avec ses amis Camille Desmoulins, Philippeaux, Fabre d'Églantine, Lacroix, Westermann, Héraut de Séchelles, il forma cette conspiration de la clémence qui, aux yeux de la postérité, effacera bien des erreurs et atténuera bien des crimes.

« Tous les pouvoirs étaient à la discrétion des deux Comités de Salut public et de Sûreté générale, par suite de l'abdication volontaire de la Convention, et les Comités étaient gouvernés souverainement par trois hommes : Robespierre, Saint-Just et Billaud-Varennes. Quant aux autres, ou ils leur étaient personnellement dévoués, comme Couthon, ou ils étaient compromis avec eux, comme Collot-d'Herbois, ou il se donneraient au succès, comme Barrère. Il faut toutefois faire ici une réserve en faveur de ces hommes patriotiques qui s'absorbaient tout entiers dans les soins multipliés de leur administration, en détournant leurs regards du spectacle des malheurs de leur pays, organisaient la victoire, battaient monnaie avec un papier qui n'avait déjà plus d'autre valeur que la foi de ce peuple en lui-même, comme Carnot, Cambon, les deux Prieur.

« Robespierre et Saint-Just sont les deux hommes qui caractérisent le mieux cette heure de fanatisme et de lutte à outrance qui fut la dernière crise de la Révolution ; et, bien que comme politiques et comme penseurs ils s'élèvent peu au-dessus du médiocre, ils ont eu sur leur temps plus d'influence qu'aucun de leurs rivaux. Chose plus invraisemblable encore, cette influence si peu justifiée leur a

survécu, et, soit analogie des idées et des systèmes, soit contraste et opposition des natures, notre génération l'a subie plus docilement peut-être que la leur. Ils avaient, en effet, ce qui lui manque le plus : la volonté et le caractère. Ce qu'il y eut en eux d'excessif n'a fait qu'ajouter à cet attrait : la faiblesse ne se plait qu'aux extrêmes. Ils devaient être les idoles préférées d'un temps où l'imagination a eu tant d'empire aux dépens du bon sens, la sentimentalité aux dépens du cœur, la déclamation et l'emphase aux dépens du naturel, de la sincérité, de toutes les vertus viriles. Ils ont, à travers un demi-siècle d'oubli, séduit et fasciné par l'étrange fixité de leurs froids regards toute une race fort peu héroïque de pauvres faiseurs de phrases, nés pour la promiscuité du phalanstère ou les verges du sacerdoce positiviste, éprise avant tout du confortable et du bien-vivre, désireuse de remuer le ciel et la terre, incapable de remuer un grain de sable, aussi inoffensive qu'ils étaient résolus et implacables, et qu'ils eussent désavouée avec mépris. Elle a cru leur dérober leur force parce qu'elle leur empruntait leur rhétorique ; elle nous a pendant plusieurs années répété leurs lieux communs les plus sonores en roulant des yeux terribles, et a disparu sans laisser d'autres traces de son passage que des mots et du bruit.

« Je vais définir Robespierre d'un mot : c'est le *Contrat social* fait homme.

« Jamais, peut-être, ce singulier phénomène de l'absorption d'un homme dans un système ne s'est produit avec un caractère si frappant et si absolu. On cherche une âme, on ne trouve qu'une théorie. De là, le froid de ce cœur de marbre qui ne battit jamais pour l'amitié : tout ce qu'il avait de chaleur allait à l'abstraction. Elle arriva à se combiner si intimement avec sa personnalité, qu'il est impossible de dire quand il agit par ambition pour lui-même ou par dévouement pour ses idées.

« Le *Contrat social* n'a jamais été aux yeux de son auteur, Rousseau, qu'une ébauche incomplète et, à beaucoup d'égards, une espèce d'utopie qu'il déclarait lui-même inapplicable à un peuple moderne. On sait combien il s'en éloignait dans le plan de constitution qu'il écrivit pour la Pologne. Mais ç'a été son châtiment d'échoir en partage à un tel interprète. La plus rude épreuve à laquelle puisse être soumis un paradoxe, c'est d'être un seul instant traité comme une vérité. Servile comme sont les disciples sans génie, Robespierre prit le thème au pied de la lettre. Il trouvait là des propositions simples, bien enchaînées, déjà populaires par le renom de leur auteur; il les étudia avec le respect religieux d'un apôtre; il les commenta avec l'exactitude minutieuse et formaliste d'un procureur. Ce n'est pas un politique, c'est un croyant.

« Un zèle sombre et dévorant lui vint avec la foi. Il lui dut aussi cette espèce d'éloquence qui arrive à l'effet comme l'idée fixe à l'action, à force de volonté, d'obstination, d'effort, mais qui n'a ni souffle ni grandeur. Plus convaincu que Rousseau lui-même, il eût brûlé le maître au nom de la doctrine. Ces formules simples et brèves, cette logique tranchante, ces dogmes inflexibles allaient à son esprit sans étendue et sans invention, impuissant à voir plus d'un côté des choses comme à comprendre plus d'une idée, et aussi incapable d'éprouver un doute, que son âme l'était d'éprouver un scrupule. Ce livre s'empara de lui. Il n'y ajouta, il n'y retrancha rien. Pas une de ses opinions qui ne puisse s'y rapporter. Pas un de ses discours qui ne soit un développement pénible et laborieux de quelque texte qui lui est emprunté.

« Ce catéchisme démocratique, fruit d'une incubation solitaire et conçu en dehors de toute pensée d'application, allait bien plus loin encore que la Constitution de 93, qui paraît timide auprès de lui. Robespierre prit plaisir à en rétrécir encore les maximes par une interprétation étroite

et mesquine. Et comme si ce n'était pas assez de tous les faux principes qu'il en déduisait après Rousseau ou malgré lui : le pouvoir social maître souverain des existences, la propriété méconnue, la liberté des opinions enchaînée, le peuple législateur et magistrat, tous les droits livrés à l'arbitraire, au caprice si changeant de la volonté générale, on le voyait, lorsque le texte lui faisait défaut, remonter jusqu'aux premiers essais du maître pour y chercher sa règle de conduite. Il prenait au mot le paradoxe sur les spectacles que la mort seule l'empêcha de convertir en loi ; il faisait un décret de ses déclamations sur la vertu, et de la métaphysique inoffensive de l'*Émile*, complétée par une page imprudente du *Contrat social*, il dégageait le culte oppresseur de l'Être suprême.

« Tel fut Robespierre comme penseur. Comme homme, c'est l'instinct populaire qui, dans un instant de divination, lui donna son nom, lorsque après le 10 août, et à l'unanimité des suffrages, il le proclama : accusateur public. Ce cri de l'opinion est écrit en lettres de feu sur son front inquiet et dur. Sa vie est une accusation perpétuelle. « Du sommet de la Montagne, je donnerai le signal au peuple et je lui dirai : frappe ! » Voilà son rôle défini par lui-même. Il y fut cruellement fidèle. Il se montra persévérant, mais comme la Haine ; incorruptible, mais comme l'Envie. Il dénonce sans trêve et sans relâche ; après Lafayette Barnave, après Barnave Dumouriez, après Dumouriez la Gironde, après la Gironde Hébert, après Hébert Danton, après Danton les Comités : la mort l'arrêta là. Plus tard, il eût sans doute dénoncé son autre lui-même, Saint-Just, mais Saint-Just l'eût prévenu.

« Il est impossible de mettre en doute, pour quiconque le connaît bien, qu'il ne fût très-profondément convaincu de l'incompatibilité de l'existence de ses adversaires avec ce qu'il regardait comme la réalisation de la justice absolue, mais il est encore plus impossible de contester qu'il

se servit sciemment pour les perdre des plus grossiers artifices et des plus noires calomnies. La sincérité de son fanatisme a fait croire à la sincérité de sa conduite politique : rien de plus erroné. Une de ses armes favorites était, au contraire, le mensonge ; mais le mensonge était sanctifié à ses yeux par la moralité du but. Au reste, ceux-là sont très-ignorants de la nature humaine, qui ne savent pas que le fanatisme s'accommode fort bien du machiavélisme le plus achevé. Il y avait en lui, comme on l'a remarqué, beaucoup du prêtre. C'est assez dire qu'il était d'une suprême indifférence sur le choix des moyens. Il frappait en sacrificateur, non en soldat ; et il avait toute l'insensibilité que ce rôle suppose. On a vu quelquefois trembler la main des bourreaux, mais celle des augures, jamais !

« Ce qui est encore plus caractéristique, c'est la ruse et la dissimulation qu'il employa si souvent, même aux dépens de la sincérité de ses opinions. La façon dont Robespierre sut à propos les taire ou les faire valoir selon l'occasion et dans l'intérêt de leur triomphe, est un vrai modèle d'habileté, de tactique et de perfidie. C'est à elle qu'on doit attribuer les équivoques qui ont trompé plusieurs historiens. Il ne serait pas difficile, en effet, à l'aide de ces petits déguisements que sauvait à ses yeux la « direction d'intention, » de travestir et de défigurer notablement ses idées et sa physionomie.

« Rien de plus curieux à ce point de vue que de comparer son langage et sa conduite avant son entrée au pouvoir à ceux qu'il adopta par la suite. Tant que ses ennemis dirigent les affaires, il outre les principes de liberté jusqu'à rendre tout gouvernement impossible, et sans souci aucun des démentis que lui infligeait son propre système.

« Toutes les lois sont violées, le despotisme est à son comble, on foule aux pieds la bonne foi et la pudeur, et c'est alors que le peuple doit s'insurger ! » A qui s'adres-

sent ces imprécations ? au ministère girondin trois jours avant sa chute. Il disait du ministère de Roland : « que c'était un monstre qui, par l'excessive étendue de ses attributions, était prêt à dévorer la République naissante, » lui, le futur dictateur du Comité de salut public. Et lorsque les Girondins invoquaient l'appel au peuple, il les rappelait aux principes du gouvernement représentatif, aux dangers de remettre cette décision aux multitudes ignorantes, lui, l'apôtre de la législation directe. « Fuyez, s'écriait-il en toute occasion, fuyez la manie de trop gouverner — divisez le pouvoir — il y a oppression contre le corps social lorsqu'un seul membre est opprimé—la défiance contre le pouvoir n'est pas un droit, elle est un devoir, etc. »

« Le lendemain de la victoire, son langage change tout à coup. Peu de jours après la défaite des Girondins, les débris du côté droit refusent de voter la nouvelle déclaration des droits qui était en grande partie son ouvrage : « J'aime à croire, dit-il insolemment, que s'ils ne se lèvent point avec nous, c'est plutôt parce qu'ils sont paralytiques que mauvais citoyens ! » Il accuse à son tour « ces hommes qui réclament perpétuellement contre ceux qui sont à la tête du gouvernement. » — « On nous dénonce, ajoutait-il, si nous passons dans l'Europe pour des imbéciles ou des traîtres, croyez-vous qu'on respectera la Convention qui nous a choisis ? » Et lors de l'emprisonnement de Danton : « On veut nous faire craindre que les détenus ne soient opprimés, on se défie donc des hommes qui ont obtenu votre confiance ? »

« C'est alors qu'il inventa son ingénieuse distinction entre le gouvernement révolutionnaire et le gouvernement constitutionnel : « Sous celui-ci, dit-il, il suffit de protéger les citoyens contre la puissance publique ; sous le premier, il faut protéger la puissance publique contre les factieux. » Comme si cette distinction n'avait pas dû

couvrir les Girondins contre ses attaques, et comme si la Révolution datait de son entrée aux affaires!

« C'est ainsi encore qu'il tua Hébert et Chaumette, au nom de la liberté des cultes, lui qui méditait déjà la fête à l'Être suprême. — C'est ainsi qu'il se montra un des plus impitoyables partisans de la Terreur, lui qui avait écrit sous la Constituante « qu'il valait mieux faire grâce à cent coupables que punir un seul innocent. » — C'est ainsi qu'il eût l'impudeur d'accuser les Girondins d'avoir affranchi les noirs dans l'intention formelle de détruire les colonies, lui qui avait poussé ce cri frénétique : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe! » — C'est ainsi enfin, qu'après avoir dénoncé comme imprudente leur fameuse déclaration de guerre « à tous les tyrans, » il les blâma plus tard d'avoir oublié de consacrer dans leur projet de constitution « le droit des nations à une mutuelle assistance, et les bases de l'éternelle alliance des peuples contre les tyrans ; » et par une dernière contradiction flétrit, après leur mort, leur politique compromettante et leurs provocations qui, selon lui, avaient eu pour but de brouiller la France avec toute l'Europe.

« La duplicité qu'attestent ces artifices et mille autres encore moins connus, la cruauté froide, implacable, l'affreuse hypocrisie dont il fit preuve, surtout envers Danton et Camille son ami d'enfance, à qui il ne fit jamais meilleur visage que la veille du jour où il l'envoya au supplice, les lâches calomnies, les défis railleurs dont il se plaisait à poursuivre ses ennemis après leur défaite, et jusque dans leur tombeau, ne laissent rien subsister, il faut bien le dire, du lauréat doucereux de l'Académie des *Rosatis*, de ce Robespierre sentimental et élégiaque que des fables trop complaisantes nous ont montré victime résignée du bien public, immolant à des devoirs austères son humanité naturelle, versant des larmes amères sur le sang qu'il était forcé de répandre, et sans cesse comprimant son cœur pour

l'empêcher d'éclater. — Mais, disent nos historiens-poètes, il était si bon pour mademoiselle Duplay et pour le chien *Brount!* Ce n'est pas assez.

« Il semblait difficile de pousser plus loin que Robespierre l'esprit de système, l'inflexibilité, le fanatisme ; son ami Saint-Just résolut ce problème. Il avait commencé par être son disciple et son admirateur passionné : « Vous que je ne connais, comme Dieu, que par des merveilles », lui écrivait-il, en 1790. Il s'était élevé sous son patronage, avait grandi à ses côtés ; maintenant on pouvait presque affirmer que cet étrange séide le dominait. Il avait pourtant l'esprit encore plus étroit que le sien, mais cela même le servait : un système une fois admis comme règle suprême, ce n'est pas l'interprétation la plus sage qui l'emporte, c'est la plus logique et la plus absolue.

« Dans toutes les questions où il n'était pas soutenu par l'autorité de son maître Rousseau, Robespierre portait beaucoup de défiance et de timidité. Il était alors en proie à de très-grandes perplexités, son esprit étant par nature incapable de supporter le poids du doute. Saint-Just à l'utopie de Rousseau avait joint celle de Mably, qui n'en est au fond qu'une amplification habilement déguisée sous des emprunts faits aux législateurs de l'antiquité (1). Grâce à cet amalgame, il trouvait toujours réponse à tout. Il avait, d'ailleurs, l'inexpérience d'un jeune homme qui n'a regardé le monde que dans les livres ; et s'il ne croyait pas aux impossibilités, c'est qu'il ne les voyait pas. Il formulait ses déductions avec l'impassibilité d'un algébriste, et, le résultat trouvé, il marchait tout droit à l'application, frappant, détruisant tout ce qui pouvait entraver le succès, sans colère, sans passion, sans remords, tranquille et satisfait comme le moissonneur qui a fait sa tâche.

(1) Rousseau ne s'y est pas trompé, et s'en est plaint avec une très-vive amertume.

« Ainsi que tous les fanatiques célèbres, Saint-Just était un converti. Avant d'ambitionner la gloire de Lycurgue, il avait envié celle de Piron. A ses maximes spartiates il avait préludé par des vers obscènes. Il passa sans transition du libertinage à l'austérité. Il était de ces esprits qui ne trouvent de repos que dans les convictions absolues, et qui, pour ce motif, très-propres à la propagande religieuse, sont tout à fait inaptes à la politique, parce qu'elle ne vit que de transactions. Aussi avait-il tout naturellement à la bouche des aphorismes de grand inquisiteur : « Citoyens, disait-il un jour (26 février 1794), par quelle illusion vous persuaderait-on que vous êtes inhumains ? Votre tribunal révolutionnaire a fait périr trois cents scélérats depuis un an, — et l'Inquisition d'Espagne n'en a-t-elle pas fait plus ? Et pour quelle cause, grand Dieu ! » Plus une cause était légitime, plus elle avait à ses yeux le droit de verser de sang. Torquemada n'eût pas dit autrement.

« Intelligence forte, si l'on veut, car on doit tenir grand compte à Saint-Just de ses vingt-six ans, mais pleine de lacunes immenses et absolument dépourvue d'étendue ; âme rare et singulière plutôt que grande. Le style est chez lui supérieur aux idées, comme le caractère à l'esprit. Il avait ce ton bref, sententieux, despotique qui produit tant d'effet sur le bétail humain. Mais ce laconisme prétentieux, imité du *Dialogue d'Eucrate et de Sylla,* ne recouvre trop souvent que des pensées fausses ou folles dans le genre de celle-ci : « La République c'est la vertu, et la monarchie c'est le crime. » Aussi paraît-il n'avoir ressenti vivement qu'une haine, celle de l'ironie et du bon sens : « L'esprit, disait-il, est un sophiste qui conduit les vertus à l'échafaud. » C'est pour ce motif sans doute, que sa vertu eut si grande hâte de prévenir l'esprit de Camille Desmoulins.

« Son extérieur répondait à ce caractère : sa roideur, son flegme glacial, une pâleur sinistre, la gravité de son geste

et de sa voix, ses habitudes taciturnes, la lenteur et la fixité de son regard, l'inaltérable sérénité de son front, communiquaient à sa physionomie et à toute sa personne je ne sais quoi d'énigmatique et de fatal. Il semblait un mystère vivant. Son extrême jeunesse, si visiblement tarie et desséchée dans sa source, n'était qu'une fascination de plus ; et lorsqu'aux occasions solennelles il apparaissait soudainement à la tribune, il se faisait aussitôt un silence plein d'anxiété, et les pâles trembleurs de la Plaine, sentant la mort planer sur leurs têtes, se courbaient comme s'il eussent entrevu l'ange de l'extermination.

« Voilà, avec Billaud-Varennes, sombre sectaire qui aimait la Terreur pour elle-même, Couthon, instrument sûr et fidèle, volonté de fer dans un corps frappé d'inertie, et Collot-d'Herbois, le féroce ordonnateur des mitraillades de Lyon, les deux hommes qui disposaient presque sans partage du pouvoir, lorsque Danton et ses amis entreprirent de faire rentrer la Révolution dans les voies de la légalité et de la clémence (1).

(1) « Camille Desmoulins laissant entrevoir une France sans guillotine en permanence, sans suspects, sans prisons, sans tribunaux révolutionnaires, sans noyades ni mitraillades, troublait brusquement le règne de l'épouvante. Ce ne fut qu'une lueur, mais une lueur dans un cachot.

« Rendre l'espérance, voilà le crime de lèse-Terreur. Camille avait commis ce crime que tous devaient commettre à leur tour ; il y avait été encouragé par sa Lucile. Un homme seul n'aurait peut-être pas suffi à provoquer l'insurrection de la clémence ; il fallait qu'il y fût aidé par la pitié imprévoyante d'une jeune femme. Lucile a sa part de gloire comme elle a eu sa part d'échafaud.

« Danton aussi était fatigué ; il ne voyait pas de résultats. Quelle fatigue mortelle, en effet, de n'apercevoir aucun dénouement dans cette voie impossible ! L'esprit ne pouvait se reposer sur aucune conquête assurée. Ces hommes avaient le sentiment qu'ils n'établissaient rien de durable ; ils ne trouvaient aucun sol pour

« Pour la seconde fois, la France était mise en demeure de se prononcer entre la démocratie libérale et la démocratie absolue.

« Je n'hésite pas à affirmer que tel était le choix qui lui était soumis en ce moment, bien qu'on ne voie d'ordinaire ici qu'une question beaucoup moins générale.

« Au point où en étaient venues les choses, la question de savoir si la continuation de la Terreur était nécessaire au salut public, n'était déjà plus qu'une question secondaire ; et celle de la dictature qui s'y liait si étroitement, disparaissait aussi en présence d'un intérêt d'une tout autre importance. L'avenir était en cause plus encore que le présent. Danton, avec la supériorité de son sens politique, voyait depuis longtemps déjà ce que Desmoulins ne devait comprendre que fort tard, c'est qu'il ne s'agissait pas dans ce débat de la prolongation ou du ralentissement de la dictature, mais de l'établissement ou du rejet du pouvoir absolu, de la dictature perpétuelle.

« Il avait enfin deviné que les doctrines, déjà partout dominantes, de Robespierre et de ses condisciples n'étaient point, comme beaucoup le croyaient alors, et comme des esprits sincères le croient encore aujourd'hui, une interprétation étroite, mais pourtant fidèle, de l'idée révolutionnaire, une orthodoxie jalouse, mais légitime, une espèce de jansénisme de la Révolution ; il s'apercevait qu'elles étaient en contradiction flagrante avec ses principes les plus essentiels, qu'elles étaient la négation éternelle de toute liberté, et que cette dictature qu'on avait alors réclamée et obtenue au nom des périls de la chose publique, on ne la prolon-

s'y asseoir et respirer un moment ; les plus forts se consumaient dans un travail stérile : voilà la cause de la lassitude de Danton. Lui aussi sent que la hache approche. »

(E. Quinet. *La Révolution*, t. II, p. 249, 250.)

geait plus qu'au profit du système dont la réalisation ne ferait que la remplacer par un despotisme illimité.

« Voilà ce qu'entrevit Danton, et ce qui, pour nous, est démontré jusqu'à la dernière évidence. Alors, cet homme impur et vénal, ce politique sans scrupules, qui avait transigé avec tant de crimes, on le vit, ce grand et misérable Danton, s'arracher sans hésitation à la vie de nonchalance et de plaisir qui lui était si chère, et se lever à son tour, afin de rendre témoignage à la vérité pour laquelle venaient de mourir les Girondins.

« Trop faible encore pour attaquer de front, trop compromis pour engager l'action en personne, il profita adroitement du combat que Robespierre et les Comités étaient forcés de livrer à la Commune, qui les avait dépassés de si loin dans les voies de la violence et de la fureur. Il leur apporta son concours et l'alliance de ses amis, derrière lesquels il s'effaça. Mais, en réalité, ses coups étaient dirigés également contre les deux partis. C'est ce que le public apprit bientôt avec un immense étonnement à l'apparition du mémoire de Philippeaux sur la guerre de Vendée, et du *Vieux Cordelier*, de Camille Desmoulins.

« La tentative était si hardie qu'elle excita plus de stupeur que d'enthousiasme. Philippeaux commença résolument. En dénonçant Ronsin, l'homme d'action de la Commune, le généralissime de l'armée révolutionnaire, il visait droit à la tête le Comité de salut public, qui avait laissé la conduite de cette guerre à un homme dont les seuls titres étaient d'avoir rimé de mauvais vaudevilles et soutenu des motions sanguinaires.

« De son côté, Camille, d'abord combattu par sa vieille amitié pour Robespierre, qu'il espérait encore ramener à la cause de la liberté, laisse bientôt déborder l'amertume de son cœur dans cet immortel plaidoyer tant de fois cité, où, sous prétexte de défendre les hommes de la Terreur, il les marque pour l'éternité du fer rouge de Tacite. Il

semble, au début du *Vieux Cordelier*, que ce grand artiste, si facilement dupe de son imagination, ait à peine conscience de la nature de l'entreprise à laquelle il s'associait, tant il accumule les restrictions, tant est étrange l'amalgame qu'il fait des noms et des opinions les plus hétéroclites, — la liberté et Robespierre, la clémence et Marat, etc. — Mais peu à peu sa pensée se précise au choc des contradictions, il se raffermit à mesure que ses adversaires le pressent, il laisse là les précautions oratoires et les vains ménagements, et son secret lui échappe dans ce cri de son cœur :

« Non, la liberté que j'adore n'est point le dieu inconnu. « Nous combattons pour défendre des biens dont elle met « sur-le-champ en possession ceux qui l'invoquent. Ces « biens sont la déclaration des droits, la douceur des « maximes républicaines, la fraternité, la sainte égalité, « l'inviolabilité des principes ; voilà la trace des pas de la « déesse ; voilà à quels traits je distingue les peuples au « milieu de qui elle habite.

« Et à quel autre signe veut-on que je la reconnaisse, « cette liberté divine ? Cette liberté, ne serait-ce qu'un « vain nom ? n'est-ce qu'une actrice de l'Opéra, la Can- « deille ou la Maillard, promenées avec un bonnet rouge, « ou bien cette statue de quarante-six pieds de haut que « propose David ? Si par la liberté vous n'entendez pas, « comme moi, les principes, mais seulement un morceau « de pierre, il n'y eut jamais d'idolâtrie plus stupide « et plus coûteuse que la nôtre.

« O mes chers concitoyens, serions-nous donc avilis à ce « point, que de nous prosterner devant de telles divi- « nités ? Non, la liberté, cette liberté descendue du ciel, « ce n'est point une nymphe de l'Opéra, ce n'est point « un bonnet rouge, une chemise sale ou des haillons ; la « liberté, c'est le bonheur, c'est la raison, c'est l'égalité, « c'est la justice.

« Voulez-vous que je la reconnaisse, que je tombe à

« ses pieds, que je verse tout mon sang pour elle? Ouvrez « les prisons à ces deux cent mille citoyens que vous « appelez suspects; car dans la Déclaration des droits il « n'y a point de maisons de suspicion, il n'y a que des « maisons d'arrêt. »

« A partir de cet instant, Camille est comme transfiguré; la lumière se fait dans son esprit, qui avait toujours jugé par sentiment plutôt que par raison; son talent s'élève à une hauteur qu'il n'avait jamais connue, et son courage grandit avec son talent. Ses derniers numéros attestent une intelligence entière de l'antagonisme profond qui armait les unes contre les autres toutes les forces vives de la Révolution. Ils atteignent à la grande éloquence. Qu'on ne dise donc pas que le dévouement de cet ardent jeune homme est resté sans récompense; il lui a inspiré une œuvre impérissable. Il est plus que payé de ses douleurs, puisqu'elles lui ont révélé son vrai génie. Malgré ses cruautés, que le repentir suivait toujours de près, et qui n'étaient chez lui que l'emportement d'une nature toute féminine, incapable de se maîtriser elle-même et de résister à un premier mouvement, Camille a dans sa vie deux dates qui honoreraient les vies les plus glorieuses et qui plaideront éternellement pour lui : la première, c'est cet instant déjà si lointain de la pure et brillante aurore de 89, où, enthousiaste inconnu, il haranguait le peuple au Palais-Royal, désignait à ses efforts la Bastille encore menaçante et donnait pour couleurs à la révolution naissante « le vert, couleur de l'espérance! » La seconde, c'est celle du *Vieux Cordelier*.

« Robespierre comprit d'abord si peu la vraie portée de ces attaques, tant étaient habiles les ménagements qu'on y mit, qu'il corrigea de sa main les premières feuilles du journal de Camille. Mais la colère des uns, l'enthousiasme des autres, ne tardèrent pas à l'avertir de sa méprise. Il unit plus étroitement que jamais sa cause à celle de ses amis du Comité. Camille et Danton étaient attaqués aux Jacobins, il

les prit d'abord sous sa protection : puis, quand il les eut bien humiliés, il les abandonna et montra la république prête à sombrer entre l'écueil du « modérantisme » et celui de l'exagération.

« Cependant Danton gardait le silence. On le provoquait, on le désignait comme le chef de la conspiration; ses amis pliaient, succombaient sous le nombre, et Danton ne se montrait pas. Après les avoir si bien inspirés, n'était-ce pas le moment d'agir à son tour, de faire tonner à la tribune cette voix mâle et puissante qui remuait les multitudes, comme la tempête remue les flots? Non. Danton était fatalement condamné au mutisme et à l'attente. A moins de se compromettre contre des adversaires subalternes, il ne lui était pas permis d'attaquer. Tout au plus pouvait-il se défendre. C'est ici que ce fatal passé qui l'avait si bien servi en maintes rencontres, se retournant tout à coup contre lui, enveloppa le géant dans mille nœuds inextricables et le livra à ses ennemis, enchaîné, paralysé, impuissant.

« Le silence de Danton, c'était son supplice qui commençait; c'était son arrêt de mort prononcé par sa propre conscience. Que fût-il venu dire à cette tribune où on lui reproche de n'être pas monté? à cette tribune encore retentissante de ses appels à la fureur? Accuser l'atrocité des jugements? — il avait fait voter le tribunal révolutionnaire; flétrir la corruption des hébertistes? — il avait encore aux mains l'or de la Belgique; blâmer la dictature des comités? — leur organisation était son ouvrage; dénoncer les folles promesses des nouveaux tribuns aux classes indigentes? — il avait fait décréter les quarante sous par jour accordés aux sectionnaires; attaquer la Terreur, enfin? — il avait accepté, sinon préparé Septembre.

« Septembre était, pour la seconde fois, l'écueil où venait se briser sa fortune.

« Toutes ces abominations, tous ces excès de pouvoir, tous ces écarts d'esprits dévoyés, il avait, en pactisant avec eux

perdu le droit de les condamner sans se condamner lui-même. Il ne lui était plus permis de les attaquer comme iniques, mais seulement comme inutiles et inopportuns. Dès lors, que pouvait-il contre eux? rien.

« Les termes du débat une fois restreints à cette mesquine proportion, le peuple ne devait voir entre lui et ses adversaires qu'une question toute personnelle d'ambition ou de rivalité, et comme il aime passionnément dans ses favoris les dehors d'austérité qui le relèvent à ses propres yeux, comme l'immoralité de Danton était bien connue, son choix était pour ainsi dire indiqué d'avance.

« Mais on lui en épargna l'embarras. Danton et ses amis furent cernés, enlevés, bâillonnés sans avoir pu même se faire entendre à la Convention. Leur procès, dirigé par Herman et Fouquier-Tinville, sous la surveillance de Saint-Just, de Robespierre et de Billaud-Varennes, offrit comme celui des Girondins une des plus monstrueuses iniquités dont l'histoire eût conservé le souvenir. Ils apprirent ce que c'était que le tribunal révolutionnaire.

« Ils emportèrent avec eux les dernières espérances de la liberté. On raconte que peu d'heures avant son arrestation, un de ses amis le pressant de fuir, Danton lui répondit gravement : « On ne me touche pas, je suis l'Arche sainte. » Oui, quels qu'eussent été ses égarements, à ce moment suprême, Danton, purifié par le repentir et l'expiation, disait vrai, il était l'Arche sainte. Les vérités dont il était le dernier dépositaire, et que seul il pouvait faire triompher, le rendaient inviolable et sacré. La Révolution était tout entière avec lui. Après sa mort, jusqu'au 9 thermidor, elle n'appartient plus qu'au rêve et à l'hallucination ; après le 9 thermidor, elle n'appartient plus qu'à la lassitude et au découragement. »

Le morceau que nous venons de transcrire nous dispense de bien des notes. Nous en

ajouterons cependant afin de justifier des passages que l'on pourrait prendre pour l'œuvre d'une imagination chimérique. — Il est des atrocités qui ne s'inventent pas, ou dont l'invention attesterait la perversité de l'auteur. Dans la peinture des terroristes, une seule chose est à craindre, c'est l'impuissance à rendre les effets de leur tyrannie : un nouveau Dante lui-même resterait au-dessous de la vérité.

Caen, le 1er mars 1869.

PERSONNAGES.

DANTON.
ROBESPIERRE.
SAINT-JUST.
CAMILLE DESMOULINS.
BARLOY.
TAPEDUR.
FIERABRAS.
AIGLEBOIS.
LAFLEUR.
LAUTOUR.
SOPHIE DANTON.
LUCILE DESMOULINS.
CLARA D'ALBANGE.
ÉLÉONORE DUPLAY, dite CORNÉLIE.

La scène se passe : au 1er acte, chez Danton ; au 2e, dans une rue déserte de Paris ; au 3e, dans une salle du Comité du salut public ; au 4e, chez Robespierre.

LA PITIÉ
SOUS LA TERREUR.

ACTE PREMIER.

(Chez Danton.)

SCÈNE PREMIÈRE.

DANTON. CAMILLE DESMOULINS.

CAMILLE DESMOULINS.

ton, m'approuves-tu? J'ai détruit et je fonde..
ınd, à son dur sommeil arrachant le vieux monde,
ıtre une monarchie, arrivée au déclin,
ıllait soulever la foule, le tocsin
ınait dans mes discours, et le peuple en furie
ruait dans l'émeute, ivre au nom de patrie.
révolte parut le plus saint des devoirs.
rs porter la flamme à tous les désespoirs,

Écraser de sa honte un suranné régime,
Fut une tâche noble, auguste, légitime.
Du passé, l'ouragan emporta les débris,
Et la France applaudit l'héroïque Paris.
La Révolution tonna comme la foudre :
D'un sceptre par nos mains brisé, d'un trône en poudre
Surgit la République, au visage serein,
Coiffant sans appareil le bonnet phrygien ;
La République pure, audacieuse et fière ;
Fière de racheter ses fautes par la guerre ;
Fière, quand l'ennemi l'appelait aux combats,
D'armer ses légions de citoyens-soldats,
De secouer la peur sur l'Europe irritée,
De venger dans le sang sa frontière insultée,
De rompre tous les jougs, et, refondant les lois,
De jeter des défis, épouvante des rois.

Chacun de nous, sans peur, fort de sa conscience,
Travailla sans relâche au salut de la France ;
Mais le but poursuivi n'est-il pas dépassé ?
Quand j'ai vu l'échafaud, sur nos places dressé,
Fatiguer les bourreaux à décimer les têtes,
J'ai (quel pressentiment !) tremblé pour nos conquêtes,
Et mon cœur, qui connaît l'amour et l'amitié,
Dans le commun péril a senti la pitié.

rime! la Terreur, s'érigeant en système,
u ne sait quel tyran laisse le diadème
ndre, comme la fin d'un règne détesté
l'excès délirant tûra la liberté.
nd la liberté crie assistance, ma plume
onde vaillamment un courroux qui s'allume,
veut l'entretenir dans *Le Vieux Cordelier*.
, le patriotisme aura son pur foyer,
sur les Comités, meurtriers en démence,
a planer un mot, le doux mot de *clémence*.
nton m'approuves-tu?

DANTON.

Camille, il est trop tard!
char est emporté : ses maîtres, au hasard,
chers ambitieux, tirent sur chaque rène,
urtent chaque poteau, limite de l'arène...
'ils tombent!.. Que m'importe? Ai-je la charge, moi,
triller leurs coursiers, de les brider? Eh quoi!
i-je pas fait assez en ouvrant les barrières?
faudrait-il encor leur combler les ornières,
e au peuple affolé : « Tu n'iras pas plus loin »?
ngtemps acteur, je suis impassible témoin;

Je n'ai plus qu'un principe : « Ici-bas rien de stable, »
Et n'aime que deux biens : « Les femmes et la table. »

C. DESMOULINS.

Toi-même, sans merci, c'est te calomnier,
Toi, de la liberté l'intrépide ouvrier,
Que l'on vit tant de fois, aigle de la tribune,
Des ennemis du peuple abaisser la fortune,
Toi dont l'exquis bon sens flétrit les vains projets,
Roi des halles, chéri de tes mâles sujets,
Toi doux aux opprimés, aux oppresseurs terrible.

DANTON.

Des maux accumulés l'excès rend insensible :
Il porte dans l'esprit un trouble, et dans le cœur
Un amour de désordre, une soif de l'erreur,
Brouillant tout, confondant avec indifférence
Le vice et la vertu, le crime et l'innocence.

C. DESMOULINS.

Blasphème ! dans ton cœur est gravée une loi,
Loi d'amour.

DANTON.

Je la suis, et je n'aime que moi.

C. DESMOULINS.

ais tant de sang versé sans cause, tant de larmes,
nt d'atroces douleurs éveillent les alarmes.
s souffrances d'autrui comment ne pas souffrir?
veux barrer le fleuve.

DANTON.

Et moi je veux jouir,
cette heure suprême où tous sont incapables
dompter des torrents désormais indomptables.

C. DESMOULINS.

ns les dangers publics, insensé qui s'endort!
issés libres, les coups passent du faible au fort;
insouciant mutisme enhardit l'arbitraire.

DANTON.

rle!... écris!...

C. DESMOULINS.

C'est ma foi : je ne dois pas me taire.
elle âme en sa torpeur, quel esprit dévié

Imposerait silence à l'humaine pitié ?
La pitié ! voix d'en haut, mélancolique et tendre,
Que le ciel à tout cœur doucement fait entendre,
Et qu'on n'étouffe pas sans de secrets transports
Qui dans l'être insensible allument le remords.

DANTON.

La pitié ! préjugé des cœurs où la mollesse
A jamais imprima le sceau de la faiblesse ;
Sentiment corrupteur, indigne des Français :
Un vrai républicain ne l'éprouve jamais.

C. DESMOULINS.

J'en appelle au bon sens : moins de mots et plus d'âme !
J'ai détruit et je fonde. A bientôt !

SCÈNE II.

DANTON. CLARA D'ALBANGE, ci-devant noble.

DANTON.

Cette femme...
Quelque part je l'ai vue... où donc ? (*A part.*) Elle est très-bien
Où donc ?.. ah ! chez Roland. (*Haut.*) Que veux-tu ?

CLARA.

Citoyen,
J viens t'ouvrir un cœur que l'infortune brise,
t sayer sur le tien...

DANTON.

Sur le mien ?.. Pas de prise!
t sormais, par système, à personne obligé;
J n'oblige personne.

CLARA.

Eh bien! je t'ai jugé
Ins grand, plus généreux que tant d'autres : je pense
ue la vertu se trouve où je vois l'éloquence.
Ies ont un foyer, le cœur.

DANTON.

Y songes-tu?
oquence, sophisme! et sophisme, vertu!
oquence de qui? vertu de quoi?.. sans peine
J crois à la vertu de qui croit à la mienne.
ns souci de la vie, heureux qui, mécréant,
. du néant à l'être et de l'être au néant!

CLARA.

L'insensibilité si grande !.. est-ce possible ?
Citoyen, tu n'es pas à ce point inflexible.
Mon époux en prison gémit; tu peux lever
Le redoutable écrou; seul tu peux le sauver;
Robespierre l'a dit : « Que Danton le demande. »

DANTON.

Ah ! je méprise trop Robespierre et sa bande
Pour descendre à prier ces faux républicains
Par qui la République expire.

CLARA.

Tes dédains,
Je les approuve; mais peut-être un grand service
Trouverait son salaire en un grand sacrifice :
Cette table de bois, je la couvrirais d'or.

DANTON.

L'or ne m'importe plus.

CLARA.

Que te faut-il encor ?

DANTON.

Rien... rien !

SCÈNE III.

DANTON. CLARA D'ALBANGE. SOPHIE DANTON.

DANTON.

C'est toi, Sophie.

SOPHIE.

Et j'apporte une lettre
essante, m'a-t-on dit, et qu'il faut te remettre
ns délai.

CLARA.

Citoyenne, heureuse puissiez-vous
avoir pas à trembler pour les jours d'un époux,
mme je tremble, moi, que le ciel abandonne,
ie repousse Danton, moi, moi qui n'ai personne
nt l'appui bienveillant soutienne mon espoir !
ut-il mourir ?...

DANTON.

En vain tu voudrais m'émouvoir.
on cœur est devenu comme une aride pierre

Où la plainte importune émousse sa prière.
Sors.

CLARA.

Je pars : puisses-tu, du peuple renié,
Ne jamais des bourreaux implorer la pitié !

SCÈNE IV.

DANTON. SOPHIE DANTON.

SOPHIE.

Cette lettre, ouvre-la.

DANTON.

J'ai bien du temps de reste !

SOPHIE.

Ouvre : je ne sais quoi de sombre, de funeste
Plane aujourd'hui dans l'air et me glace d'effroi :
Tout est chaos, et meurtre, et mise hors la loi.
En arrivant d'Arcis où, dans la solitude,
Nous avons oublié Paris, la multitude,

t la Convention, et les deux Comités,
t leurs œuvres de sang, et les iniquités
e juges, tellement faits à la discipline,
ue par eux chaque jour se meut la guillotine;
a arrivant d'Arcis, un noir pressentiment...
ais on m'a dit la lettre un avertissement;
omps le cachet.

DANTON (ayant ouvert la lettre).

Parbleu! je la tiens en estime :
ns signature... encore une lettre anonyme!
(*Il lit :*)

« Tous mes doutes sont éclaircis ;
Ouvre les yeux à la lumière :
Retourne vite dans Arcis,
Ou plutôt franchis la frontière :
Tu fais ombrage à Robespierre.

« Après les nobles Girondins
Sont tombés les vils Hébertistes ;
Maintenant les nouveaux Tarquins
Jurent la mort des Dantonistes :
Prends garde à toi! j'ai vu les listes.

« Sous Tibère peignant nos maux,
Camille est tenu pour un traître,
Et d'Églantine et Philippeaux
Avec toi doivent disparaître :
La République veut un maître.

« Ce maître germe dans le sang
Des citoyens tombés sans nombre
Sous le triangle obéissant
Que meut sans fin le bourreau sombre :
Ce maître encore cherche l'ombre ;

« Mais, autour de l'ambitieux,
Le vide, à force de proscrire
Et de tuer, le vide affreux
Se fait, en vertu du martyre :
Robespierre marche à l'empire. »

C'est absurde ! jamais Robespierre, un rhéteur,
Saint-Just, un utopiste, un aride penseur,
Couthon, un cul-de-jatte, erreur de la nature,
Dans leur plus fol orgueil ne me feraient l'injure
De me croire en ma force à ce point amoindri
Qu'ils pussent triompher.

SOPHIE.

Tant d'autres ont péri!
a nos troubles civils Pygmée est un Hercule.
e peuple est inconstant et barbare et crédule ;
e peuple, qui se plaît à voir tomber de haut,
urle la Marseillaise autour de l'échafaud,
pplaudit chaque jour à d'horribles spectacles ;
t, trompé dans les clubs, souvent change d'oracles ;
n brûle chaque soir l'idole du matin,
e Cordelier pâlit devant le Jacobin :
erreur et lâchetés.

DANTON.

Il est un incendie
ont l'immense danger veut une main hardie.
: l'allumerai, moi ! Robespierre odieux,
aincu doit y périr. Le peuple furieux,
atraîné par ma voix, en purgera la terre.
faut qu'il tombe ! il faut...

SCÈNE V.

DANTON. Sophie DANTON. ROBESPIERRE.

DANTON.

Ici? toi, Robespierre?

ROBESPIERRE.

Oui, je viens à Danton confier mes soucis;
Dans le péril commun je cherche mes amis.
La Révolution, en sa marche sublime,
Tremble au sein de la peur comme au bord d'un abîme.
La *Modération* l'entrave; aux *Indulgents*
Nous devons nos dangers.

DANTON.

Tes soins intelligents
Ne laissent pourtant pas chômer la guillotine.
Rien n'arrête en tes mains la publique ruine;
Ta voix sait avec art dicter aux Comités,
Sous d'habiles couleurs, tes moindres volontés.
Dans la Convention, les députés dociles
T'acceptent prédicant de nouveaux évangiles,

Votent comme un seul homme et, séides abjects,
Craignent que Mahomet dans le rang des suspects
Sur ses tables de mort n'inscrive des rebelles.

ROBESPIERRE.

Donc je suis le *tyran* dans ces affreux libelles
Qu'imprime Desmoulins ! donc c'est à mon dossier
Qu'il met l'allusion de son *Vieux Cordelier !*
Donc, c'est lorsque la loi fauche ou purge la France
Qu'on doit tout compromettre et parler de clémence !

Ne te souvient-il plus déjà de ces discours
Où tu voulus hâter la justice en son cours ?
Avec les accusés tu te trouvais en guerre,
Et demandais contre eux des éclats de tonnerre,
Et tu fis décréter ces hardis tribunaux
Qui nous préservent tous des périls sociaux.
Serais-tu gangrené de cette pruderie
Qui répugne à verser le sang pour la patrie ?
Et refuserais-tu, par fausse humanité,
Un large sacrifice à la nécessité ?
Jusque dans les prisons la royauté conspire :
Il faut l'épouvanter, Danton, il faut proscrire,
Il faut tuer : les morts seuls ne reviennent point.

L'échafaud chaque jour réclame son appoint.
L'arbre des libertés veut des soins : il impose
Au fier cultivateur que de sang il l'arrose.
Qu'à la sève un seul jour manque cet aliment,
L'arbre meurt... et l'on veut qu'un Comité clément
Fasse obstacle aux destins de notre République !

Ce qui manque le plus à tous, c'est la logique.
On reçoit un principe, on le tient pour certain,
Et l'application timide, au lendemain,
D'un robuste argument remet les conséquences !
Le doute sur le droit nourrit les défiances.
Si d'un pas on avance, on recule d'un pas ;
Chaque embarras enfante un nouvel embarras ;
On ose à nos décrets opposer des murmures,
Et par l'appel aux lois combattre nos mesures.
C'est ainsi qu'en aveugle, et sans prévision,
On ranime l'espoir de chaque faction,
Et qu'on s'endort, inepte, au milieu des cratères.
Les volcans sourdement grondent, et nos colères
S'apaiseraient devant les obstinés complots !
Une mer en fureur accumule ses flots,
Aux tempêtes sans fin succèdent les tempêtes,
Et nous demanderions, pour dérober nos têtes,
Un abri ! Le pays harcelé, combattu,

De ses représentants attend plus de vertu.
Toi-même, interrogé, n'as-tu pas dit : « En face,
« De l'audace toujours et toujours de l'audace ? »

DANTON.

Je l'ai dit, par l'audace il fallait débuter :
Aujourd'hui je l'impose encor... pour résister.
Je t'ai compris, je sors de mon indifférence.
Eh quoi ! les échafauds dressés en permanence,
Des plébéiens obscurs saisis dans leurs maisons,
Des gens de tous états encombrant les prisons,
Des vieillards, des enfants, de pauvres jeunes filles,
Des suspects enlevés dans toutes les familles,
Les procédés hideux de l'Inquisition :
Réponds, est-ce affermir la Révolution ?
Est-ce la faire aimer ? aime-t-on quand on tremble ?

ROBESPIERRE.

C'est la réaction qui parle, ce me semble.
Ainsi de sa torpeur Danton sort insensé :
Lâchement devant moi reniant son passé,
Pour sa femme hésitant à sauver sa patrie.
Ah ! le grand citoyen s'éteint s'il se marie !

Le républicain fier s'abaisse aux gens de cour,
Et perd toute énergie aux filets de l'amour.

SOPHIE.

Je pénètre le sens de mon affreux présage...
Horreur ! le masque tombe et je vois ton visage.
Il te faut des amis sans entrailles. Danton
A ressenti l'amour et m'a donné son nom ;
Pour savourer la paix d'une douce campagne,
Il a fui dans Arcis tes sbires, ta Montagne,
Tes farouches tribuns, ta sauvage Terreur,
Et tu prétends lui faire expier son bonheur.
Le froid du célibat te glace, homme insensible,
Hypocrite, orgueilleux, dans le crime impassible.
Mon Danton t'a laissé trop de place au soleil,
Il s'est trop endormi ; tremble qu'à son réveil,
Tremble qu'à la tribune il n'éclaire tes trames !

ROBESPIERRE.

A ces emportements je reconnais les femmes :
Les extrêmes en tout, haine, amour, amitié.
En révolution leur absurde pitié
Aux plus fermes maris souffle des défaillances

Qui ne permettent plus d'héroïques vengeances.
L'énergique Danton n'est qu'une ombre...

DANTON.

Tu mens !
Si ma femme m'appelle à tous les dévoûmens,
Si de ceux qu'on égorge elle prend la querelle,
Elle est digne de moi, je serai digne d'elle.
J'ai percé tes desseins : tu venais aujourd'hui,
Pour marcher à ton but, réclamer mon appui ?
Passe-t'en.

ROBESPIERRE.

Tu me hais ? tu me hais ?.. tout s'explique :
Hostile à Robespierre, on hait la République...
Patriotes d'un jour, dès le soir abattus,
Ils refusent, jaloux, de croire à mes vertus ;
Ils se blessent d'un nom, le nom d'*incorruptible*.
Que leur patriotisme à son tour passe au crible,
Il restera bassesse, avidité sans frein,
Fol amour des plaisirs... pas un noble dessein !
Rien pour la France, rien pour la chose publique.
Coureur de voluptés, qu'as-tu fait en Belgique ?
Ta main sale a volé les deniers de l'État.
A toi luxe et richesse.

DANTON.

A toi l'assassinat ;
Tu n'aimes que le sang.

ROBESPIERRE.

Oui, le sang qui féconde,
Qui, justement versé, régénère le monde.
L'obstacle vient de vous, sybarites fripons.
Toi, conte tes exploits pour le peuple, réponds :
Tu louas Dumouriez, tu soutins La Fayette ;
Tu peux servir encor, mais il faut qu'on t'achète.

DANTON (avec une hautaine et insouciante ironie).

Peut-être es-tu venu conclure le marché !
Quel temps as-tu choisi ! mon foin n'est pas fauché ;
Tes propositions me trouvent inflexible,
Et je veux qu'on m'appelle aussi l'*incorruptible !*

ROBESPIERRE (se retirant irrité).

Raille, raille à loisir, ironique apostat.

DANTON.

Tu me jettes le gant ? j'accepte le combat.

(Ils sortent par deux portes opposées.)

SCÈNE VI.

SOPHIE seule.

Dangereuse entrevue, odieuse visite :
C'est la guerre, acceptons la guerre ! — L'hypocrite
Rusera, je connais ses perfides moyens ;
Je sais, pour immoler les meilleurs citoyens,
Qu'avec Couthon, Saint-Just, artisans de ses ligues,
Il descend en secret aux plus basses intrigues,
Tandis que mon Danton s'avance à ciel ouvert.
N'importe ! il faut lutter : nous avons tant souffert !
Avec les triumvirs la liberté s'égare ;
Ivre, elle se transforme en licence barbare,
Elle fait peur ! Jamais son triangle d'acier
Ne se repose un jour !.. Où se réfugier ?
Où trouver un abri... sinon dans le courage ?

SCÈNE VII.

SOPHIE DANTON. LUCILE DESMOULINS.

LUCILE.

J'accours t'en demander, je tremble... Femme sage
Et ferme en tes desseins, esprit mûr, noble cœur,
D'inquiétants pensers m'obsèdent ; le malheur
S'avance, m'enveloppe en ses voiles funèbres,
Et l'avenir, au fond de sanglantes ténèbres,
Ne me laisse entrevoir que d'affreux tribunaux,
Que d'infâmes jurés, pourvoyeurs d'échafauds.
Camille sous leurs coups tombera !.. Leur vengeance
A beau jeu : n'a-t-il pas rappelé la clémence ?
On vient de m'avertir que son dernier écrit,
Comme outrageux pamphlet, dans Paris est proscrit :
Ils les a démasqués ; ils ont dit, dans l'orgie,
Que sa tête paîra cet essai d'énergie.

SOPHIE.

Rassure-toi, Lucile : il est de ces forfaits
Que le bandit médite et qu'il n'ose jamais.

.e crime triomphant est suivi de la peine.
ls comblent la mesure, et leur chute est prochaine :
:ontre eux les gens de bien réclament un appui,
:t Danton se réveille, et le peuple est à lui.

LUCILE.

)anton ?... il s'est lassé, dédaigneux de l'intrigue,
:t tous nos oppresseurs comptent sur sa fatigue.

SCÈNE VIII.

OPHIE. LUCILE. BARLOY, ami de C. DESMOULINS.

BARLOY.

:itoyenne, j'accours de chez ton imprimeur :
.a pièce est bien jouée, on réclame l'auteur ;
)ù trouver ton mari ? partout on le demande ;
on dernier numéro fait une propagande
. soulever Paris contre les Comités.
.e succès est immense, et trente députés

Se disputent l'honneur d'aller à la tribune
Faire une motion pour briser la Commune.

LUCILE.

Ah! nous sommes sauvés! et le *Vieux Cordelier*,
Balayant la Terreur, va tout purifier.
Camille est un grand homme! et sa plume énergique
Fait trembler les méchants : Vive la République!

FIN DU PREMIER ACTE.

ACTE II.

(Dans une rue déserte de Paris.)

SCÈNE PREMIÈRE.

TAPEDUR, marchand de chansons. FIERABRAS, marchand de journaux.

TAPEDUR.

Te voilà, Fierabras.

FIERABRAS.

Te voilà, Tapedur.

TAPEDUR.

Toi, marchand de journaux.

FIERABRAS.

Et toi, chanteur obscur.
Le commerce va-t-il ? Est-ce qu'on chante encore ?

TAPEDUR.

Toujours on chante tout : le drapeau tricolore,
Les Girondins proscrits, Marat assassiné,
Gobel le renégat, Hébert guillotiné ;
Mon faiseur a chanté jusqu'à la guillotine.

FIERABRAS.

C'est fort !

TAPEDUR.

Il chanterait la peste, la famine,
Des peuples insurgés les révolutions,
Des trônes abattus les restaurations,
Tout lui sourit: sa muse a toujours même zèle,
Souple avec tout pouvoir, à tout succès fidèle ;
Dès qu'un événement passe, le lendemain
Arrive sa chanson, surtout quand il a faim.
Toi, Fierabras, vends-tu tes feuilles par centaines ?
Fais-tu de ces grands coups, as-tu de ces aubaines
Comme je t'en ai vu dans les jours de déblai,
Le Vingt-et-un Janvier et le Trente-et-un Mai,
Chers et gais souvenirs de deux bonnes ribottes ?

FIERABRAS.

Rien ne va, rien ! le peuple est las, les patriotes
Avec leurs chefs sont pris dans leurs propres gluaux :
On nous a défendu de crier les journaux,
On ose à peine en faire, et la presse enchaînée...

TAPEDUR.

Veux-tu bien retenir ta langue satanée !
Ici les libertés ont fixé leur séjour,
Et toutes les vertus sont à l'ordre du jour :
C'est ce qu'aux Jacobins répétait Robespierre
Pas plus tard qu'hier soir.

FIERABRAS.

Bien ! mais la muselière
Ne me va pas : forcé, le jeûne rompt tout frein.

TAPEDUR.

Chante au lieu de crier tes feuilles. J'ai du pain
Pour toi, si tu le veux, Fierabras ; sois mon aide :
Tes bons-mots épicés serviront d'intermède,

Tu m'accompagneras ; nous ferons des duos
A dominer la foule, à ravir ses bravos.

FIERABRAS.

Parbleu ! c'est une idée : en plein vent la boutique !
Gaîment par nos chansons servons la République.

TAPEDUR.

Garde-toi, Fierabras, d'estropier les vers.

FIERABRAS.

La prose les vaut bien, et je connais les airs.
Répétons une fois, allons ! de la poitrine !

TAPEDUR (donnant un cahier de chansons à Fierabras).

Tiens, prends ça : commençons, chantons la guillotine.

SCÈNE II.

TAPEDUR. FIERABRAS. AIGLEBOIS (un bras en écharpe, l'autre appuyé sur une canne de jonc).

TAPEDUR.

Un brave?... un auditoire en un seul auditeur :
De nos chants à deux voix il aura la primeur.

TAPEDUR et FIERABRAS chantent ensemble.

La Guillotine.

On a fait et chanté l'amour,
On a célébré la cuisine ;
La Terreur à l'ordre du jour
Me fait chanter la Guillotine.
Royalistes, faites le saut :
Celui qui, mauvais patriote,
Perd la tête sur l'échafaud,
A l'heure même est sans-culotte.

Les arbres de la Liberté
Veulent du sang à leur racine ;
Le niveau de l'Égalité

S'établit par la Guillotine.
Royalistes, faites le saut, etc.

Les Français ont manqué de pain ;
Mais, pour remède à la famine,
Le philanthrope Guillotin
Imagina la Guillotine.
Royalistes, faites le saut, etc.

La Liberté fait son chemin
Par le peuple qu'elle endoctrine,
Et qui sait chanter au lutrin,
Au lutrin de la Guillotine.
Royalistes, faites le saut, etc.

La Justice atteint les richards.
La Justice est une héroïne
Qui les promène sur des chars
Et les livre à la Guillotine.
Royalistes, faites le saut, etc.

La hache, en tranchant les partis,
Éclate, brille et nous fascine ;
Nous avons spectacle gratis
Par le jeu de la Guillotine.
Royalistes, faites le saut :
Celui qui, mauvais patriote,

Perd la tête sur l'échafaud,
A l'heure même est sans-culotte.

TAPEDUR.

Une fois ce couplet fini, mon Fierabras,
C'est à toi d'imiter l'effet du coutelas
Qui tombe en séparant le corps d'avec la tête :
Moi tu fais la grimace, et moi je fais la quête.

FIERABRAS.

Nous la partagerons en bons républicains?

AIGLEBOIS (*à part*).

Quels beaux échantillons des peuples souverains !

TAPEDUR.

Nous partagerons, va, tous deux comme deux frères,
Et nous achèterons l'oubli de nos misères
Chez le marchand du coin.

FIERABRAS.

Un bout de saucisson,
Du pain blanc, du vin fort... A ton autre chanson.

TAPEDUR.

La vie et la mort d'Hébert, dit le Père Duchesne, qui ne se met plus du tout en colère.

Il ne faut pas dire : « Fontaine,
« Je ne boirai pas de ton eau. »
A son tour le Père Duchesne
S'est assoupi sur son fourneau.
On sait que ce faux patriote
Était né natif d'Alençon :
Il vient d'achever sa pelote
Et de mériter ma chanson.

Ce grand ennemi des monarques,
Qui comme un vieux dogue aboyait,
Avait volé des contremarques
Au théâtre qui l'employait.
Trop longtemps d'Olympe de Gouges
Plat valet, de Pitt vil agent,
Il s'est sali dans tous les bouges,
Il a tout fait pour de l'argent.

Il jurait, sacrait, plus colère
Qu'un diable dans un bénitier,
Mais pour la frime !... le compère

Ne fut jamais franc du collier.
Un feu de paille que sa flamme
Sa marmite des fonds secrets
Était plus noire que son âme ;
Bouchotte payait ses pamphlets.

Il tapait sur l'aristocrate,
Sur l'endormi, sur l'endormeur ;
Il tapait sur le démocrate,
Et semblait toujours en fureur.
Semant l'ordure en son langage,
Il écumait, lui le peureux ;
Il simulait le loup sauvage
Et n'était qu'un mouton galeux.

Quand ses fourneaux ont fait relâche
Dans un jour au crime fatal,
Il s'est montré timide et lâche,
Balbutiant au tribunal.
Pas une ombre de sa colère ;
Plus de gros mots, plus de jurons ;
L'écrivailleur atrabilaire
Prenait place au rang des larrons.

Avec équité la Justice
Lui régla son compte. Étouffant,
Il pleurait, marchant au supplice,

Il sanglottait comme un enfant.
Chacun huait sa couardise,
Chacun lui jetait ses dédains
Et lui criait : « Jure à ta guise,
« Rallume tes fourneaux éteints. »

Il arrive à la guillotine.
Pâle, et voyant le vasistas,
Il allonge encore la mine,
Tombe en syncope au dernier pas.
On lie à la planche le traître
Qui s'enrhume en vain à crier ;
Sa tête va de la fenêtre
Éternuer dans le panier.

La foule achètera ces deux chansons nouvelles.

FIERABRAS.

Et l'argent va pleuvoir dans nos deux escarcelles.

(A Aiglebois.)

N'est-ce pas d'un bon crû, citoyen auditeur ?

AIGLEBOIS.

Braillards ! pourquoi d'Hébert imiter la fureur ?
On le fit ce qu'il fut, cet infâme Duchesne !

Le peuple, à sa mort, devait le prendre en haine,
Pourquoi donc si longtemps l'avait-il applaudi?
Un décadi changer à l'autre décadi,
C'est preste !.. Un jour de fête, acclamer Louis-Seize,
Le plus tard, affolé, chanter la *Marseillaise*
Quand au lieu du supplice on menait ce martyr !

TAPEDUR.

Je veux, l'estropié, te faire raccourcir
En traitant le tyran de martyr? je présume
Qu'un sale amour des rois te couvre encor d'écume,
Puisque tu vends ta langue et tes yeux, qu'avec art
Tu surveilles les gens; je te crois un mouchard.

AIGLEBOIS.

Que mon frère avec moi le prît sur cette note,
Il s'en repentirait; mais toi, vil sans-culotte,
Dans tout fleuve troublé lançant tes hameçons,
Je voyant qu'un commerce en tes folles chansons;
Toi qui, depuis quatre ans, proclames par les rues
L'éloge passager de ceux qu'on porte aux nues,
Qui le blâme indirect, la diffamation
De ceux qu'aveuglément brise l'opinion;
Toi qui grossis ta voix pour annoncer des crimes,

Qui flattes les bourreaux par le nom des victimes,
Qui débites sans choix des pamphlets personnels,
Diatribes contre ou pour les Conventionnels;
Toi, cupide chanteur, dont la basse industrie
Mesure sur tes gains les maux de la patrie,
Je te méprise.

TAPEDUR.

Zest!

AIGLEBOIS.

Je te méprise.

TAPEDUR.

Ingrat,
Je voulais t'avertir... Fierrot, qu'es-tu?

AIGLEBOIS.

Soldat.

TAPEDUR.

C'est pour ça qu'à ta gauche un bras manque à sa place?
Pour son absence, ami, permets que je t'embrasse.
Moi j'aime le soldat! Sur Jemmape et Fleurus

ui vendu des chansons dont les profits sont bus.
a gloire des combats au peuple est la plus chère,
mon faiseur excelle en ses refrains de guerre.
ais pardon ! citoyen ; j'excuse ton humeur,
crois qu'un bras perdu met du noir dans le cœur.

AIGLEBOIS.

n bras ? qu'est-ce qu'un bras, et même que la vie
uand il faut repousser de la France envahie
insolent Prussien ou le perfide Anglais ?
n jour que, Verdun pris, on connut leurs succès,
entrai l'un des premiers aux rangs de la milice,
d'un sang dévoué je fis le sacrifice.

TAPEDUR.

ne sais pas pourquoi je n'en fis pas autant ;
ais sans moi l'on vainquit, c'est le point important.

AIGLEBOIS.

ui, le patriotisme enchaîna la victoire ;
ui, pour prix des combats, une immortelle gloire
couronna nos exploits, et le sol outragé
es impudents Germains en un jour fut purgé.
Hondtschoote, le soir, tombé sous la mitraille,

Je fus, le lendemain de la grande bataille,
Tiré du rang des morts; et ce bras fut coupé,
Sans que de ma poitrine un cri soit échappé.
A la suite des camps longtemps à l'ambulance,
Et dans les hôpitaux longtemps, enfin la France
Me reçut, de ses fils moi le moins glorieux;
Mais l'un des plus aimants, l'un des plus soucieux
Du sort de ses desseins — et de sa renommée,
Toujours objet d'envie et jamais entamée, —
De son honneur, — du sort de notre Liberté
Qu'on égare, qui porte au front la cruauté,
Et dont le cœur, chargé d'une effroyable chaîne,
Laisse voir une esclave et non pas une reine.

TAPEDUR.

A tes ressentiments injustes mets un frein:
Que peux-tu reprocher au peuple souverain?

AIGLEBOIS.

A lui? rien, rien, sinon sa lâche obéissance.
A peine il s'est défait d'un tyran qu'il encense,
Il en a de plus durs, plus fiers, plus insolents,
Qui meurent tour à tour de leurs décrets sanglants.
Après les Girondins tombent les Hébertistes;

déjà, déjà la hache attend les Dantonistes;
eux-ci tués, demain les tribuns plus fougueux
artagent le sommet de la Montagne en deux,
ans la Convention, tant de fois mutilée,
vrent bataille, et font une horrible mêlée
squ'à ce qu'écrasant ce théâtre d'horreur,
e désordre aux abois appelle un dictateur.

TAPEDUR.

a foi! s'il en faut un, qu'au plus vite il arrive!

FIERABRAS.

u'il vive, s'il me rend mon commerce, qu'il vive!

AIGLEBOIS.

e la grande cité voilà donc un héros!
aspire à ce droit... de vendre des journaux!

FIERABRAS.

our moi, je ne sais pas un mot de politique.

TAPEDUR.

our moi, je sais crier: Vive la République!
le trouble me va; j'aime le mouvement,

Une émeute, un tocsin, un bel embrasement,
L'arrêt d'un tribunal révolutionnaire
Et tout ce qui s'ensuit.

AIGLEBOIS.

L'échafaud salutaire,
N'est-ce pas? l'échafaud, merveilleux balancier
Qui bat publiquement monnaie?

TAPEDUR.

Un peuple entier
Hérite des proscrits et des morts; le supplice
Profite à tous; au club on l'a dit : c'est justice.

AIGLEBOIS.

Par des chefs criminels, dans un peuple abruti,
Le cœur, comme le sens, tout fut donc perverti!
Pendant que nous, soldats, nous sauvions la patrie,
D'épouvantables lois fondaient la boucherie
Où sans relâche à flots coule le sang humain.
Quels moyens d'affermir l'État républicain!
D'effrontés insulteurs outragent la morale;
Des prêtres renégats arborent le scandale;
Des mères, — ô douleur! ô honte! acte insensé!

Oubli de tout devoir, au délire poussé ! —
Et leurs fils au maillot ont paré les poitrines,
En guise de hochets, de frêles guillotines,
Accoutumant ainsi leurs yeux à peine ouverts,
Ose faire un jouet des instruments pervers.
Noble absurdité ! pour un âge aussi tendre
Quelle horrible leçon !

TAPEDUR.

Je crois qu'il faut attendre
Beaucoup d'un citoyen stylé dès le maillot :
Au présent il paîra bravement son écot,
Honorant le passé.

AIGLEBOIS.

Sans respect du bas-âge,
Parfois le délateur dresse, excite, encourage
L'enfant, jeune limier qu'il exerce au soupçon ;
Car il faut des suspects, le fer veut sa moisson.
Un monstre de dix ans, qu'un soufflet exaspère,
Le barbare Fouquier va dénoncer sa mère :
L'accuse d'avoir, dans des lieux écartés,
Prié seule... Bientôt ordre des Comités
D'arrêter cette femme ; et, le soir condamnée,
La pauvre catholique était guillotinée,

Et son accusateur, par la voix d'un syndic
A reçu, sans pâlir, un éloge public.

TAPEDUR.

Quel gars !

AIGLEBOIS.

Des proconsuls l'atroce extravagance
L'emporte sur l'orgueil en leur correspondance.
L'un d'entre eux, envoyé dans un département,
Écrit aux dignes chefs de ce gouvernement :
« Nous voilà grands seigneurs au pays où nous sommes
« Nous pouvons nous offrir un plat de têtes d'hommes
« Après notre dîner : on passe ainsi le soir ;
« Le vivant voit en rouge, et le mort voit en noir. »

SCÈNE III.

AIGLEBOIS. TAPEDUR. FIERABRAS. LAFLEUR

LAFLEUR.

L'Évangile ! Qui veut acheter l'Évangile
Et l'Épître du jour ?

TAPEDUR.

Quel est cet imbécille?
ns! c'est toi, mon Lafleur! c'est toi, mon vieux Picard!
ur vendre des rebuts tu t'éveilles trop tard;
telle marchandise il faudrait des dévotes,
l'acheteur ne va qu'aux écrits patriotes.

LAFLEUR.

! tu ne connais pas le nouveau Saint-Matthieu,
nt le crâne récit annonce un nouveau Dieu,
ndateur enragé de notre République.

FIERABRAS.

ontre-nous ce récit de nouvelle fabrique,
s un passage.

LAFLEUR.

Eh bien! écoutez ce début,
dites si l'auteur n'est pas un maître.

FIERABRAS.

Chut!
s un échantillon de Matthieu (nouveau style).

LAFLEUR.

Épitres et Évangiles des sans-culottes pour toutes les décades de l'an de la République une et indivisible (1).

Epître.

FIERABRAS.

Passe-la, venons à l'Évangile.

LAFLEUR lit.

En ce temps-là, Jésus en Galilée
Allait prêchant à la foule assemblée :
« Soyez en garde, ô peuples circoncis,
« Contre tous ceux qui se disent vos maîtres,
« Contre les rois, surtout contre les prêtres,
« Loups dévorants sous des peaux de brebis. »

La parabole ornait tous ses devis ;
Il s'épanchait en discours patriotes,
Aux malheureux ouvrait le paradis,
Pour leurs douleurs avait des antidotes
Qui les calmaient : douce fraternité,
Égalité parfaite, et liberté !
Bref il était la fleur des sans-culottes.

(1) Titre du livre auquel est emprunté le sens de l'évangile lu par Lafleur.

De plaire aux grands il n'avait nul souci,
Voulant du joug sauver la race humaine ;
Aux oppresseurs, aux prêtres, sans merci
Faisant la guerre, il s'attirait leur haine.

Malheur à ceux qui proclament les droits
Des nations ! — Toute fière doctrine
Est combattue ! — Alors la guillotine
N'existait pas ; Jésus fut mis en croix.
Et ce pendu, qui brava le martyre,
Avait pourtant raison, quand aux oisifs
Qui se gorgeaient, il arrachait l'empire,
Et démasquait sans peur les prêtres juifs.

Or il advint qu'en un jour de disette,
Les indigents criaient : « Nous avons faim !
« Pitié, pitié pour nous ! un peu de pain ? »

— « Du pain ? Chez nous la misère est complète ;
« Adressez-vous aux riches : dites-leur
« De tout porter aux temples : de grand cœur,
« Si dans nos mains arrive l'abondance,
« On nous verra secourir l'indigence. »

Les malheureux le dirent aux richards,
Qui, dans leur foi simples, de toutes parts
Aux prêtres juifs portèrent leurs offrandes.
De l'arbre saint les branches sont gourmandes.
Les prêtres juifs gardèrent tout. — Caffards !
Ils ont servi d'exemple à nos prébendes.

FIERABRAS.

Bien tapé ! c'est du bon.

TAPEDUR.

C'est vieux et c'est nouveau.

FIERABRAS.

C'est un vin généreux d'un excellent tonneau.

TAPEDUR.

C'est de l'histoire.

FIERABRAS.

Non, c'est de la comédie.

AIGLEBOIS.

C'est d'un Livre sacré l'ignoble parodie.

SCÈNE IV.

Les Mêmes. LAUTOUR, à la tête d'un peloton de gardes nationaux

LAUTOUR (à Lafleur).

Citoyen, je t'arrête, obéis à la loi;
La section Brutus te réclame, suis-moi.

LAFLEUR.

e quel droit, s'il te plaît?

LAUTOUR.

De quel droit?.. il raisonne!
'Évangile est suspect, suspecte est ta personne;
ierabras, Tapedur suspects; et toi, soldat,
avard estropié, qui te plains de l'État,
uspect: au nouvel ordre, assez de coups de patte;
ous t'avons entendu, superbe aristocrate;
'ous les quatre en prison!

TAPEDUR.

C'est de la liberté
u rebours.

LAUTOUR.

En prison!

FIERABRAS.

Jamais la royauté
Pour arrêter les gens ne fut aussi brutale.
Moi, marchand de journaux, je suis fils de la balle,
Je suis peuple et du peuple, et nous en sommes tous.

LAUTOUR.

Vous vous expliquerez plus tard, sous les verrous.

AIGLEBOIS.

Quoi! nous portons ombrage?

LAUTOUR (brusquement).

Assez de politique.
Marchez tous quatre.

AIGLEBOIS.

Ainsi l'on perd la République!

FIN DU DEUXIÈME ACTE.

ACTE III.

(Dans une salle du Comité de salut public.)

SCÈNE PREMIÈRE.

ROBESPIERRE, SAINT-JUST.

ROBESPIERRE.

La Gironde a péri; Duchesne et ses complices
Ont payé leurs forfaits; de nouveaux sacrifices
S'imposent, malgré nous, au salut de l'État.
Modérés, Indulgents infestent le Sénat,
Et siégent au sommet de la sainte Montagne.
Contre les *Immoraux* encore une campagne,
Saint-Just: notre devoir, notre condition
Sera l'écrasement de chaque faction.
Il en est une encor, la faction cynique
Qui parle de clémence, et dont la politique,
Osant nous entraver dans nos vastes desseins,
Compte briser le char que dirigent nos mains.

Dans d'odieux journaux ils disent à la foule
Qu'au gré des Comités iniques le sang coule,
Que nous faisons le vide, et qu'enfin la Terreur
Aura ses triumvirs et même un dictateur.

SAINT-JUST.

On sait les trois : Couthon, Saint-Just et Robespierre,
L'un à l'autre attachés, comme à son mur un lierre;
Le ciment qui les tient ne peut être abattu,
Car c'est le fort ciment de l'austère vertu.
Oui, l'immoralité contre nous trois conspire;
Tout *Indulgent* s'avance à son but : il aspire
A miner sous nos pas l'État républicain.
La clémence hypocrite a pris un masque humain;
Elle porte aux prisons la coupable espérance
D'un retour au passé que rêve sa démence.
Perfide, elle insinue, en un pamphlet frondeur,
Que le jour est venu d'enrayer la Terreur,
Comme si des richards l'infernale cohue
Ouvrait son héritage au peuple de la rue!
Le peuple est opprimé, le peuple est malheureux;
C'est à nous d'assurer son bonheur : tu le veux,
Nous le voulons à trois, nous ses plus purs oracles;
Eh bien! à nos efforts céderont les obstacles.
L'échafaud, pour un temps triste nécessité,

Est le fatal outil de notre liberté ;
Il ne peut en chemin laisser œuvre si belle.
Et puis, est-il si pur le sang versé par elle ?

ROBESPIERRE.

Contre nos grands projets qu'importent de vains cris ?
De nos accusateurs nul ne nous a compris ;
Mais la postérité, pesant le sacrifice,
Doit rendre à nos travaux sa tardive justice.
L'heure presse, achevons l'ouvrage commencé :
Un complot nous menace et le piége est dressé ;
Deux hommes, que j'aimais autant que ma famille,
Le factieux Danton, l'astucieux Camille
Conspirent au grand jour : mort aux conspirateurs !

SAINT-JUST.

Ils ébranlent l'État par leurs journaux menteurs,
Et font impudemment appel à l'indulgence.

ROBESPIERRE.

Tout serait aujourd'hui perdu par la clémence.
Toi qui sais à ton coin marquer les vérités,
Porte enfin la lumière à l'œil des Comités,
Déchire le rideau qui couvre encor des crimes,
Et pousse nos amis aux rigueurs légitimes.

SAINT-JUST.

La patrie en danger affermira ma voix ;
L'amour du bien public m'enflamme !.. Toutefois
Une accusation doit prévoir la réplique ;
Que dirai-je ?

ROBESPIERRE.

Qu'il faut sauver la République.
Camille Desmoulins en son *Vieux Cordelier*
L'attaque ; de la paix il montre l'olivier ;
Par ses allusions il nous désigne ; il flatte,
Il ranime l'espoir de tout aristocrate :
Qu'il meure !

SAINT-JUST.

Mais Danton, que dire contre lui ?

ROBESPIERRE.

Qu'il fut à la patrie utile ; qu'aujourd'hui
Il en est le fléau. Tu doutes ? tu balances ?
Tiens (*il lui donne un papier*), ici j'ai noté toutes ses défaillances :
Cette pétition, piége du Champ-de-Mars,
Sa mollesse au Dix-Août, et ses fréquents départs

Pour Arcis, concertés avec la tyrannie
Qui payait le repos où dormait son génie;
Ses amitiés avec Mirabeau, d'Orléans,
Brissot; son calme alors que grondaient les volcans;
Son mépris de Marat, ses liaisons coupables
Avec un Dumouriez, ses haines implacables
Contre les plus grands noms de nos deux Comités;
Dans la Convention ses discours emportés,
Roulant avec fracas, comme un bruit de tonnerre,
En de mâles débuts... finissant terre à terre;
Son immoralité, ses délirants festins
Avec Lacroix, Hérault, et Fabre, et Desmoulins.
Malheur! car ils savaient, tous ces hommes obliques,
Que les seules vertus fondent les républiques.

SAINT-JUST.

Il suffit! la mesure est comblée, et Danton
Ne peut, dans sa révolte, aspirer au pardon.
C'est affreux une lutte à mort entre des frères!..
Mais il est des devoirs impérieux, austères,
Que les grands citoyens sont tenus d'accepter:
Ce qui sert la patrie, il faut l'exécuter;
Il faut briser l'obstacle aussitôt qu'il se dresse,
Accuser fièrement et frapper sans faiblesse.

Maître, j'ai comme toi la résolution :
J'irai des Comités à la Convention
Lire un ferme discours, plein de patriotisme ;
J'irai des Jacobins enflammer le civisme,
Et Camille, et Danton, et tous leurs adhérents,
Aux malheurs du pays lâches indifférents,
Connaîtront le danger de marcher en arrière
Et d'enfoncer le char dans son antique ornière.
Ma parole est un glaive ; elle cloue au poteau
Avec le calme froid du juge et du bourreau.
Qui donc m'opposerait l'obstacle d'une tête ?
A l'heure où le devoir parle, rien ne m'arrête.
Je vais me recueillir, et l'accusation
Demain sera portée à la Convention.
Tu viendras ?

ROBESPIERRE.

J'y serai : que tout œil se dessille !
Et surtout point de grâce à Danton, à Camille !

SCÈNE II.

ROBESPIERRE seul.

Héroïque jeune homme! ô sage avant le temps!
Que ne ressemblent-ils, nos plats représentants,
A ce hardi penseur dont le cœur me seconde!
Nous pouvons, à nous deux, réformer le vieux monde...
Réformer!.. en est-il temps encore? le mal
N'a-t-il pas envahi tout pacte social?
Le *Contrat* de Rousseau, sublime théorie,
A nos législateurs semble une rêverie,
Une religion qui n'a pas de croyants.
De ses dogmes abstraits ils sont impatients,
Et le peuple gémit, et la patrie expire!.. —
Pour tout régénérer, fallait-il tout détruire?..
C'en est fait! le problème est par moi résolu.
Le relatif pâlit aux bords de l'absolu,
Et l'absolu suprême est la règle de l'Être;
C'est sa loi, son essence et la ligne du Maître.
L'homme, frêle roseau, n'est rien; l'humanité
Seule a des droits sacrés; le Tout illimité
Enferme biens et maux dans ses flancs redoutables.

Tous les gouvernements, tous! ont été coupables,
Et tous ont dû périr. En fonder un nouveau
Est une tâche ardue!.. Il fallait un niveau...
Dans une sombre nuit éclate la lumière;
J'immole... et quand mon œil se reporte en arrière,
J'interroge, inquiet... — Nul n'est-il innocent?—
Où trouverai-je un gué dans ce fleuve de sang?

O faiblesse! à mon tour de moi-même je doute.
Danton, Danton me hait : s'il me barrait la route!
On connaît son audace, et le peuple a dans lui
Assez d'aveugle foi pour lui prêter appui.
C'est son arrêt de mort!.. Que la France étonnée
Frémisse! *(Bas.)* il grossira la prochaine fournée.
(Haut.) L'intérêt général avant tout : mon devoir
Est de fonder enfin l'unité du pouvoir.
L'unité du pouvoir! c'est mon rêve!

SCÈNE III.

ROBESPIERRE. LUCILE DESMOULINS.

ROBESPIERRE.

Lucile!
Que viens-tu faire ici?

LUCILE.

Te demander asile.

ROBESPIERRE.

Quelqu'un oserait-il mettre ta sûreté
En péril ? n'es-tu pas femme d'un député ?
Son pamphlet ironique exhale la menace...
Qu'importe ?... Comment va ton cher petit Horace ?
Et ta mère ?

LUCILE.

Très-bien : moi seule à la douleur
Je ne puis me soustraire ; après tant de bonheur,
D'affreux pressentiments ont causé mes alarmes ;
Je tremble pour Camille, et je verse des larmes.
Ami d'enfance, toi, toi seul peux le sauver.
Tu sais, à tes côtés, comme il a su braver
La haine des partis ; tu connais son courage.

ROBESPIERRE.

L'innocent peut toujours tenir tête à l'orage.
Pourquoi s'inquiéter ? qui le trouble aujourd'hui ?

LUCILE.

Tout s'il est accusé, rien s'il a ton appui.

ROBESPIERRE.

Ne suis-je pas toujours l'ami de la famille?

LUCILE.

Ah! quand j'unis mon sort à celui de Camille,
Tu fus un des témoins de ce jour fortuné.

ROBESPIERRE.

Je me souviens qu'alors tu m'as enrubanné;
Nous allâmes, joyeux, chez le maire en carrosse;
Je fis même, je fis une chanson de noce.

LUCILE.

Horace vint au monde et tu chantas encor.
A peine il a trois ans, protége mon trésor.
Dérobe à tout péril une tête si chère,
Et veille, surtout veille au salut de son père.

ROBESPIERRE.

:st-ce qu'il aurait peur? Non, il se croit puissant;
l l'est, fût-il coupable; et, s'il est innocent,
l doit du tribunal attendre la justice.
)e nos probes jurés puis-je entraver l'office,
Ioi, le juste? Camille est assez défendu
'ar tout ce qu'il a fait jadis!

LUCILE.

Il est perdu,
'il est abandonné par ceux-là que naguère
)ans sa feuille il vantait, comme toi, Robespierre.

ROBESPIERRE.

l m'a loué peut-être? Eh! que m'importe à moi
'il faiblit, du pays s'il attaque la loi,
i des conspirateurs il a pris la défense,
'il fait dans les prisons descendre l'espérance,
i des nécessités il blâme la rigueur
:t des décrets récents inspire enfin l'horreur?
:a Terreur en nos jours est sainte et légitime:
on but est glorieux, l'entraver est un crime.

LUCILE.

Voilà donc ce que peut attendre l'amitié
De ce froid égoïste, ignorant la pitié,
De cet homme sans cœur, novateur sans entrailles,
Qui fait, sans nul remords, appel aux funérailles,
Les déchaîne à travers nos bourgs et nos cités,
Et soumet à son joug toutes les volontés.
C'est le glaive, poussé par un instinct féroce;
C'est l'absurde cruel, surmonté de l'atroce;
C'est la guerre aux vivants... Camille, c'est la mort!
La mort aussi pour moi! ton sort sera mon sort!

ROBESPIERRE.

Lucile, quel délire!

LUCILE.

Ah! je saurai le suivre :
Si des juges vendus l'immolent, dois-je vivre?
La mort trace la voie où s'élance l'amour,
Et, mon époux tombé, je briguerai mon tour;
Et tu t'applaudiras de la chute; mais tremble,
Tremble!... de nos vengeurs la cohorte s'assemble,

S'enhardit et te cherche, et toi-même, incertain,
Tu te blesses au fer manœuvré par ta main.
En révolutions, rien comme un sang de femme
N'est fertile : Lucrèce alluma cette flamme
Qui dans Rome embrasa l'édifice des rois.
Virginie, en mourant, fit triompher les lois.
Au cœur vil de Marat s'ouvrant un sûr passage,
Le poignard de Charlotte a glacé ton courage.
Morte, redoute-moi, car nos mânes errants,
Pour absoudre le ciel, renversent les tyrans.
Je te quitte, et je cours contre l'ami qui tue
Tonner et soulever le peuple de la rue.
Garde à toi !

SCÈNE IV.

ROBESPIERRE seul.

Faux esprit !.... établir un débat
D'une existence d'homme à la raison d'État !
La Révolution devant ces folles têtes
Ne reculera point ! Poursuivant ses conquêtes,
De l'univers soumis elle fera le tour,
Et les peuples heureux la béniront un jour.

SCÈNE V.

ROBESPIERRE. CLARA D'ALBANGE.

CLARA.

Humble, je viens à toi ; je viens demander grâce
Pour mon époux captif : à tes pieds que j'embrasse
Laisse-moi jusqu'à l'heure où nous serons absous.
Un mot, un mot de toi me rendra mon époux
Qui gémit, innocent, dans la prison des Carmes,
Comme un vil criminel, gardé par des gendarmes.
Pitié pour nos malheurs ! grâce !

ROBESPIERRE.

Baisse le ton ;
Ne t'avais-je donc pas renvoyée à Danton ?

CLARA.

Danton est sans pouvoir, ou son indifférence
Refuse lâchement de sauver l'innocence.

SCENE VI.

ROBESPIERRE. CLARA D'ALBANGE. DANTON.

ROBESPIERRE.

Non, il se dit *clément !* tiens, ce grand orateur
Vient sans doute, inquiet, alléger ta douleur.

DANTON.

D'autre chose entre nous il s'agit, Robespierre.

ROBESPIERRE.

Tu ne m'apportes pas cette Catilinaire
Que demain tu dois lire à la Convention ?

DANTON.

J'apporte entre nous deux un pacte d'union ;
Je propose la paix.

CLARA.

Bien ! Danton, inaugure

La paix par le pardon, reviens à ta nature :
Elle est bonne ; bientôt mes pleurs seront taris.

DANTON.

De la tentation je refusai le prix ;
N'attends de moi rien !

CLARA.

Rien ?... Ah ! je m'étais trompée
J'avais dans la grandeur cru ton âme trempée ;
Je te justifiais des crimes monstrueux
Que devaient condamner tes instincts généreux ;
Je reconnais l'erreur. — Ils sont bien tous les mêmes,
Ces rudes plébéiens, briseurs de diadèmes,
Fiers, cruels, menaçant de leur glaive levé,
Et refusant la plainte à tout malheur privé.
Abattant sans remords, tout leur semble à refaire ;
Ils fondent dans le sang, et le sang les altère,
Et, grâce au zèle ardent des dénonciateurs,
L'échafaud vient prêter son aide aux égorgeurs.
Les égorgeurs !... Danton, ce mot, à ton oreille,
Ce mot ne doit-il pas éterniser la veille ?
Il assombrit tes jours, il alarme tes nuits,
Il remet sous tes yeux l'œuvre de tes bandits,

Les égorgeurs !... toujours, toujours tu crois entendre
Ces trois lugubres mots : *massacres de septembre !*
Adieu ! si mon époux meurt, je saurai mourir.

(Elle sort.)

SCÈNE VII.

DANTON. ROBESPIERRE.

DANTON.

Une plaie en mon cœur est prête à se rouvrir...
Nous fûmes, nous les chefs, cruels, impitoyables,
Confondant pêle-mêle innocents et coupables,
Et parmi les horreurs parodiant la loi.
Ah ! sans doute il fallait au loin porter l'effroi
Et des envahisseurs repousser la fortune ;
Mais il fallait aussi combattre la Commune,
Enchaîner les fureurs des brûlants Jacobins,
Et sans peur arracher la hache aux assassins.
Nous ne l'avons pas fait, et la voix des victimes
Sort du fond des tombeaux, vengeresse des crimes,
Clamant qu'elles ont eu pour juges des bourreaux.
Tout s'enchaîne : aujourd'hui compte les échafauds ;
Affreux épouvantails de nos places publiques,
Ils font par les forfaits douter des républiques.

Non ! le patriotisme en moi n'a pas fléchi ;
Mais aux champs j'ai vécu, j'ai beaucoup réfléchi,
Et je viens, oubliant l'imprudente menace
Qui de la raison froide a tantôt pris la place,
Je viens te proposer un politique accord,
Robespierre : il est temps de suspendre la mort ;
D'arrêter en son cours l'implacable justice,
Chaque jour exercée à voter le supplice ;
De rassurer les bons, d'effrayer les pervers ;
Halte enfin !.. S'agit-il de créer des déserts,
D'ajouter sans repos le meurtre à la ruine,
Et de battre monnaie avec la guillotine ?
La France, épouvantée, à la sécurité
Aspire, et veut encor l'ordre et la liberté.
Unissons nos efforts, renaisse l'espérance !
Assez de sang ! rendons un décret de clémence.

ROBESPIERRE.

Sans détour, j'attendais cette conclusion
Comme trait entre nous de la désunion.
Législateur aveugle, imprudent politique,
Comment, sans la Terreur, fonder la République ?
Des révolutions les sublimes aspects
Sont à tous les regards voilés par les suspects :

usque dans les prisons leur audace conspire.
e fonde en détruisant tout ce qui pourrait nuire.
a molle politique, à toi, marche au rebours,
t nous ramènerait aux bassesses des cours,
ces temps désastreux d'ignoble idolâtrie
ù l'affreux privilége opprimait la patrie :
e relevons jamais l'édifice abattu,
idèles aux devoirs de l'austère vertu.

DANTON.

a vertu !... trop longtemps à sa voix solennelle,
ans ses égarements, mon âme fut rebelle ;
ais j'ai le sentiment vague de ses grandeurs :
travers les forfaits j'entrevois ses splendeurs.
ien dans les passions n'est égal à ses charmes,
ui semblent embellis encore par ses larmes ;
ar la vertu gémit et pleure à tes discours ;
ar, livrée aux horreurs, la France de nos jours
'émeut, et la pitié, qu'implorent les victimes,
emande au ciel vengeur la fin de tant de crimes.

ROBESPIERRE.

'est l'accusation sans nul déguisement,
'est Danton renégat, Danton qui se dément,
ui se repent, qui rompt avec la République.

DANTON.

Non, je l'aime et propose un remède héroïque
Pour la sauver : des lois, des décrets rassurants,
Donnant aux accusés d'infaillibles garants,
Rendant, pour affirmer la fin de nos colères,
Les pères à leurs fils, les filles à leurs mères.

ROBESPIERRE.

Rouvrant sans doute aussi la France aux émigrés !
Des renaissants abus restaurant les degrés !
Relevant les châteaux ! ramenant en cortéges
Les vieux droits des seigneurs et tous leurs priviléges !
Abandonnant la femme aux êtres dépravés
Qui stipulent un prix pour les maris sauvés !
Ruine de l'État que l'aliment du vice !

DANTON.

Je ne suis pas un juste et j'aime la justice.
Nous avons tous besoin d'expier nos erreurs :
On nous pardonnera si nous séchons des pleurs.

ROBESPIERRE.

Un repentir amer sied à l'âme coupable.

Le soulève le poids du remords qui t'accable ;
Il est lourd, écrasant pour toi, l'homme hautain,
Au fond aristocrate et faux républicain.
Laisse-nous donc planer aux régions sereines
Que ne connaissent pas les âmes incertaines.
D'une cause perdue on peut être avocat;
Fais-toi payer : sans toi nous sauverons l'État.

DANTON.

Par vous il est perdu! L'éclipse de vos phares
Fait la nuit : le vaisseau sur des côtes barbares
Se brise, et de ses flancs, par l'orage outragés,
S'abîment dans les flots les pauvres naufragés.

ROBESPIERRE.

Ces phrases de rhéteur colorent ta rancune;
Réserve leur éclat aux effets de tribune.

DANTON.

Ah! tu railles Danton, Danton calomnié ;
Danton tardivement conquis à la pitié;
Danton qui, retrouvant sa primitive audace,
Te pénètre, t'impose et te regarde en face,
Et te dit hardiment ce qu'aucun ne t'a dit :

Énergumène étroit et peureux, sec esprit,
Copiste de Rousseau que tu n'as pu comprendre,
Tu ne sais rien qu'agir en dessous et qu'attendre.
En toi sens dépravé, perfide intention,
Entêtement du prêtre en sa religion,
Fanatisme fermant le cœur à tout murmure.
Ah! parfois le bourreau s'émeut, jamais l'augure.
— Augure de qui croit à ton apostolat,
Tue, et ne laisse pas dormir l'assassinat;
Tue avec calme ou rage, et porte l'épouvante
Au comble... je prévois la fin de la tourmente,
Ta chute! elle absoudra le ciel; tu tomberas,
Monstre!

ROBESPIERRE.

Ce n'est pas toi du moins qui le verras!

FIN DU TROISIÈME ACTE.

ACTE IV.

(Chez Robespierre.)

SCÈNE PREMIÈRE.

ucile DESMOULINS. Éléonore DUPLAY, dite CORNÉLIE.

LUCILE.

ue ce dernier essai soit traité de folie,
: tente... — Éléonore, ou plutôt Cornélie,
obespierre est ici ? Lui seul est mon espoir !
ite, que je lui parle.

CORNÉLIE.

On ne peut pas le voir.

LUCILE.

'heure presse ! il y va des jours de mon Camille !
e glaive est suspendu sur toute ma famille ;

Mon époux lutte encor, mais l'affreux tribunal
Peut-être en ce moment rend un arrêt fatal.

CORNÉLIE.

Robespierre jamais n'entrave la justice.

LUCILE.

Est-ce que des bourreaux il se rendrait complice ?

CORNÉLIE.

Garde-toi d'accuser un si grand citoyen.

LUCILE.

Ah ! loin de l'accuser, je réclame un lien
Qui réunit longtemps deux amis de collége.

CORNÉLIE.

Contre tous les soupçons sa vertu le protége :
Il ne voit que le bien public, et l'amitié,
Au mépris du devoir, ne l'a jamais lié.

LUCILE.

Son devoir n'est-il pas de sauver l'innocence ?

CORNÉLIE.

'innocence au jury présente sa défense,
t l'absolution n'appartient qu'à la loi.

LUCILE.

lais la loi sans pitié n'inspire que l'effroi.
ouquier, pour acquitter son tribut de victimes,
aineux, travestissant tous les actes en crimes,
'un arrêt convenu fait un assassinat.

CORNÉLIE.

ttaquer le jury, c'est attaquer l'État.

LUCILE.

uel jury!... mais qu'importe? écoute ma prière,
econde mon recours au cœur de Robespierre.
rends et lis cette lettre, et juge de mon sort;
ette lettre... serait-ce un testament de mort?

CORNÉLIE lisant :

« **Camille Desmoulins à sa Lucile.**

« Duodi, germinal, cinq heures du matin.

« Le sommeil bienfaisant a suspendu mes maux. On est libre
and on dort; je t'ai vue en songe et je me suis réveillé, et

j'ai fondu en larmes, ou plutôt j'ai sanglotté en criant dan mon tombeau : Lucile ! Lucile ! ô ma chère Lucile ! où es-tu ?

Je vois à cet endroit la trace d'une larme,
Il l'aime !

LUCILE.

Continue à lire, cède au charme.

CORNÉLIE.

« . . . Tu n'imagines pas ce que c'est que d'être au secret sans savoir pour quelle raison, sans avoir été interrogé, sans recevoir un journal ! C'est vivre et être mort tout ensemble c'est n'exister que pour sentir qu'on est dans un cercueil ! E c'est Robespierre qui a signé l'ordre de mon emprisonnement ! »

(*A part.*) Il a signé ?... Camille est un conspirateur.

« . . . J'avais rêvé une république que tout le monde eût adorée. Je n'ai pu croire que des hommes fussent si féroces e si injustes. Je ne dissimule point que je meurs victime de mon amitié pour Danton. . . . . »

C'est un aveu : Danton était l'ami de cœur.

« . . . Malgré mon supplice, je crois qu'il y a un Dieu. Mon sang effacera mes fautes, les faiblesses de l'humanité ; et ce qu

ai eu de bon, mes vertus, mon amour de la liberté, Dieu le récompensera. Je te reverrai un jour, Lucile! Sensible comme je l'étais, la mort, qui me délivre de tant de crimes, est-elle un grand malheur? Adieu, ma vie, mon âme, ma divinité sur la terre! Adieu, Lucile! ma Lucile! ma chère Lucile! Adieu, Horace, Annette, Adèle! Adieu, mon père! Je sens fuir devant moi le rivage de la vie. Je vois encore Lucile! Je la vois, ma bien-aimée! ma Lucile! Mes mains liées t'embrassent, et ma tête séparée repose encore sur toi mes yeux mourants. »

(Cornélie s'arrête pensive après cette lecture, et sort de sa rêverie en disant avec fermeté :)

Un si grand désespoir est l'aveu d'un coupable
Que l'accusation tient, que la preuve accable,
Qui n'a rien à répondre.

LUCILE.

Ah! tu ne sais donc pas
Que ces jurés vendus ne sont qu'un vil ramas
D'hommes vils :

CORNÉLIE.

J'en connais de purs, à l'âme tendre,
Esprits droits : devant eux, Marat sut se défendre
Avec calme ; Marat fut absous, et Danton

Hier, au tribunal, semblait de Charenton
Sorti pour éclater dans toute sa démence :
C'était de la fureur et non de l'éloquence ;
C'était l'immense orgueil mettant sa vanité
Dans le mépris des lois et de la liberté.

LUCILE.

La liberté ? les lois ?... on n'en a tenu compte.
Ces odieux débats ont été clos (ô honte !)
En fermant tout à coup la bouche aux accusés.

CORNÉLIE.

Eux, Lucile, à quel point n'étaient-ils pas osés ?
De leurs bancs quelques-uns, turbulents indociles,
A leurs juges lançaient d'insolents projectiles.

LUCILE.

Provoqués... irrités... Mais, grâce pour celui
Que Robespierre seul peut sauver aujourd'hui.
Robespierre à ma voix serait-il insensible ?
Non, non ! fais qu'à l'instant je lui parle.

CORNÉLIE.

Impossible !
Il est le maître, ici ses ordres sont sacrés.

LUCILE.

u ne sais pas le prix des moments différés !
u nom de mon époux, que l'échafaud menace ;
u nom de mon enfant, de mon petit Horace,
ue souvent Robespierre a pris sur ses genoux,
u'il aimait à couvrir de baisers, sauve-nous !

CORNÉLIE.

e ne puis.

LUCILE.

Hâtons-nous à ces instants suprêmes.

CORNÉLIE.

e respecte son ordre.

LUCILE.

Et l'on dit que tu l'aimes !
onge donc à sa gloire, à la postérité ;
bandonner Camille est une lâcheté.

CORNÉLIE.

obespierre est mon Dieu, mon amour, mon idole :

L'avenir à son nom réserve une auréole
Qu'en dépit des pervers rien ne pourra flétrir.

LUCILE.

C'est mon arrêt ! Je suis résolue à mourir.
L'amant a bien choisi son amante barbare !
Adieu !... tremble du sort que l'hymen te prépare ;
Ou plutôt ne crains pas : à son dernier succès
Touche la tyrannie expirant dans l'excès,
Et j'emporte l'espoir de prochaines vengeances.
Vous moissonnerez tous vos horribles semences :
Dans Paris indigné va retentir ma voix ;
Paris se lèvera pour défendre les lois.
Adieu !

SCÈNE II.

CORNÉLIE seule.

Cours à la mort ! femme que je déteste.
Robespierre l'aima cette beauté funeste,
Lucile !... A Desmoulins elle s'unit un jour,
Et de mon adoré son cœur garda l'amour.
Aux visites du soir, sa main berçait Horace ;
Dans une âme héroïque on usurpait... ma place...

Et j'entrevis à peine une ombre de bonheur
Quand l'homme s'éteignit dans le législateur.
Sans cesse alors formant quelque projet utile,
Et tout à la patrie, il oubliait Lucile ;
Ou, pour se reposer, m'appelant au jardin,
Il lisait les amours d'Estelle et Némorin.
Quels doux soirs j'ai passés, écoutant sa lecture !
Quelles réflexions ! comme il sent la nature !
Grand et simple, avec moi c'est un enfant soumis.
Pourquoi faut-il, hélas ! qu'il ait tant d'ennemis ?
Je sais que sa vertu les blesse, les irrite ;
Dociles, escortant l'astre dans son orbite,
Que ne s'éclairent-ils au feu de ses rayons ?
Mais non : chacun s'égare en ses opinions,
Et, jaloux de ses plans, ne veut pas reconnaître,
Le droit pour souverain, Robespierre pour maître.

Quel autre cependant, en nos temps pervertis,
Peut d'une main plus ferme enchaîner les partis,
Et, portant des coups sûrs, hardiment légitimes,
Braver pour la vertu l'apparence des crimes ?
— A leurs yeux défiants échappe ta grandeur,
Sublime citoyen ! jamais ta profondeur
Par ces jaloux esprits ne sera soupçonnée.

Eh bien ! fauche l'ivraie, achève ta journée,
Moissonneur : aux prisons tous les traîtres ! il faut
Continuer sans peur l'œuvre de l'échafaud,
Et qu'aux abois, sans chefs, la France se rassure
En te voyant enfin prendre la dictature.

SCÈNE III.

ROBESPIERRE. CORNÉLIE.

ROBESPIERRE.

Dictature !... tu crois à mon ambition !
Dictature !... ce mot est la solution
Qu'à mon patriotisme admet la calomnie.
Tu crois à ses clameurs.

CORNÉLIE.

Je crois à ton génie.
L'anarchie à pleins bords roule un fleuve de sang ;
Ose, pour l'arrêter, monter au premier rang.

ROBESPIERRE.

Qu'il coule et roule au loin ses ondes infestées.
Mes paroles sans poids ne sont pas écoutées ;

Le contrat social est méconnu ; l'effort
Doit tendre à niveler, niveler par la mort.
Le peuple souverain aspire à sa couronne.

CORNÉLIE.

Heureux qui la conquiert !

ROBESPIERRE.

Malheureux qui la donne !
Pour l'attacher au front du peuple, quels travaux !
Et comment à la gloire aller par les bourreaux ?
Danton, Fabre, Camille ont parlé d'indulgence :
Beau rôle que celui d'édicter la clémence
Quand l'heure en est venue... Hypocrites amis,
Par un espoir coupable ils ont tout compromis.
Sans doute à les punir la justice s'apprête... —
Que l'acier suspendu tarde à trancher leur tête !
— Saint-Just devait venir... et Saint-Just ne vient pas !
Ils sont jugés : qui met obstacle à leur trépas ?
Je tremble que le peuple... Ah ! voilà mon fidèle !
Rassure-moi, Saint-Just.

SCÈNE IV.

ROBESPIERRE. SAINT-JUST. CORNÉLIE.

SAINT-JUST.

Chacun fait avec zèle
Son devoir ; à l'envi chacun de dévoûment
Rivalise, et le drame est à son dénoûment.
Quel procès ! trois grands jours l'émeute menaçante
Roulait près du palais sa horde rugissante ;
Puis elle s'arrêtait, elle écoutait ; Danton
Semblait faire sonner la conque d'un Triton ;
Sa voix allait se perdre au quai de la Ferraille.
C'étaient les chocs, les cris heurtés d'une bataille.
A ses juges parlant avec fiel et hauteur,
Il voulait d'accusé se faire accusateur,
Jetait avec audace un voile sur ses vices,
Et fier il relevait l'éclat de ses services :
« Ami de Dumouriez, par d'Orléans trahi,
« Sans relâche à l'honneur il avait obéi,
« Ministre dévoué, sublime politique,
« Fondateur presque seul de notre République,
« Morte dans les excès dont il portait le deuil. »

Jamais un plaidoyer n'étala tant d'orgueil.
Ses arguments confus grondaient comme l'orage,
Et, dans son impuissance, il écumait de rage.
Le lion secouait sa crinière ; ses cris
Prodiguaient le sarcasme aux jurés aguerris.
Président impassible au milieu du tumulte,
Hermann, plein de grandeur, tenait tête à l'insulte,
Confondant par son flegme un criminel espoir,
Et forçant la défense au respect du devoir.
Un décret au torrent mit enfin une digue,
Et l'orateur fougueux, épuisé de fatigue,
De la Convention entendit les échos
Quand Hermann : « Les débats sont et demeurent clos. »

Aux longs emportements succéda le silence.
Tout à coup se levant, Danton, plein d'insolence,
Dit encore : « Au néant je rentre ; mais mon nom
« Est déjà par l'histoire écrit au Panthéon...
« J'ai refusé de fuir : un citoyen fidèle
« A-t-il donc la patrie au cuir de sa semelle ?
« Je meurs quand la clémence approuve mes desseins ;
« Je suis vengé, j'entraîne avec mes assassins
« Cette ère où, sans relâche enflé par la discorde,
« Tout ruisseau devient fleuve et tout fleuve déborde ;
« Cette ère dont, hélas ! j'inaugurai l'erreur,

« Et qui glace d'effroi par son nom, la Terreur.
« Billaut, Couthon, Lebas, Saint-Just et Robespierre,
« Du peuple contre vous s'amasse la colère ;
« Je vous entraîne tous ! » L'arrêt du tribunal
S'est hâté de répondre à l'augure fatal :
Ce qu'entraîne Danton, ce sont tous ses complices,
Perfides dont la mort prévient les artifices.

ROBESPIERRE.

Leur exécution va se faire aujourd'hui ?

SAINT-JUST.

A l'instant.

ROBESPIERRE.

Si du peuple ils imploraient l'appui ?

SAINT-JUST.

Je les ai vus partir : le peuple est dans la joie,
Et, pour les protéger, la troupe se déploie.
Dans Paris règne l'ordre, et force est à la loi.

CORNÉLIE.

Je vous quitte, je veux voir passer le convoi.

SAINT-JUST.

Pour la dernière fois contemple ces artistes
En émeutes, et crie : « A bas les royalistes ! »

SCÈNE V.

ROBESPIERRE. SAINT-JUST.

ROBESPIERRE.

Qu'ainsi, pour nos projets, s'abîment les partis !
— De l'exécution serons-nous avertis ?

SAINT-JUST.

Bientôt un pauvre diable, arrêté par mégarde,
Va tout nous raconter. Du peuple c'est un barde,
Un vendeur de chansons, patriote en gaîté,
A qui j'ai fait hier rendre la liberté.

ROBESPIERRE.

Ah ! qu'il m'apprenne enfin le supplice des traîtres !
Mais dis, ne crains-tu pas qu'à devenir nos maîtres
D'autres tendent, au sein de la Convention ?

Je vois de toutes parts l'esprit de faction
A l'envi dans l'État soulever des tempêtes,
Faire obstacle à nos plans et menacer nos têtes.
D'un grand peuple opprimé le bonheur est mon vœu :
Je sais que c'est le tien, mais la France est en feu ;
Nos pervers ennemis, déchirant ses entrailles,
Provoquent à l'envi de nouvelles batailles.

SAINT-JUST.

C'est le sort ! rien de grand ne s'enfante au repos :
Des aspirations du bouillonnant chaos
Cet immense univers jaillit ; dans les nuages
La République est née au milieu des orages ;
L'homme arrivant au monde, à son avènement,
Sort des flancs de sa mère avec déchirement.
La douleur est féconde, et des membres difformes
Doivent être arrachés par l'acier des réformes :
C'est à nous de trancher dans le vif... eh ! tranchons !
Au sentier des vertus d'un pas ferme marchons ;
A des destins meilleurs poussons la race humaine ;
Partout mettons le fer où paraît la gangrène,
Sourds aux lâches conseils d'une indigne pitié :
Le moyen par le but sera justifié.

ROBESPIERRE.

ı nature, Saint-Just, t'a fait à mon image.
crois de la sagesse entendre le langage,
ɔin des illusions qui trompent les rêveurs,
ıand tes mâles accents montrent des temps meilleurs.
un régime odieux si tout est à refondre,
ıx obstacles vivants l'échafaud doit répondre.
œuvre commence à peine : aux périls renaissants
ɔposons, résolus, des travaux incessants.
ı s'avance impassible, et des races futures
ı ne craint pas l'arrêt, quand on a les mains pures.

SAINT-JUST.

ɔ qui perd les partis, ce qui doit les flétrir
soutient notre espoir, c'est qu'ils veulent jouir.
leurs chefs les festins, le luxe des maîtresses;
ı grand réformateur rompt avec ces faiblesses.

ROBESPIERRE.

t jamais son esprit n'est dupe de son cœur;
ne voit que l'État : assurer son bonheur
st le but qu'il poursuit à travers l'insomnie,
t nulle ambition ne trouble son génie.

Le mien s'alarme... hélas ! qui connaît l'avenir ?..
—Saint-Just, ton messager tarde bien à venir !

SAINT-JUST.

Je le vois, il accourt.

SCÈNE VI.

ROBESPIERRE. SAINT-JUST. TAPEDUR.

SAINT-JUST.

Eh bien ! quelle nouvelle ?

TAPEDUR.

Nulle exécution ne fut jamais si belle.
J'ai vu chaque accusé, remis par le geôlier,
Partir ; j'ai vu tomber chaque tête au panier.
Dans le parcours, j'étais auprès de la charrette
En fidèle témoin. Faut-il que je répète
Ce qu'ils ont dit ? faut-il aussi vous raconter
Ce que ces factieux faisaient pour irriter ?

SAINT-JUST.

ous voulons tout savoir, tout !

TAPEDUR.

Fabre d'Églantine
battu, pâle, faible, avait piteuse mine.
Philippeaux était calme, et Westermann hautain ;
Il raillait sans merci Chabot, le capucin ;
Tranquillement Lacroix causait avec Séchelle,
Et tous deux ont monté bravement à l'échelle.
Mais les plus scélérats, Desmoulins et Danton,
Semblaient deux échappés des murs de Charenton.
Camille est indigné qu'en ces mots on le berne :
« Procureur général, allume ta lanterne ! »
Il répond furieux : « Loin d'ici, vil troupeau
« Dont les ciseaux tondeurs ont écorché la peau ;
« Toi qui lèches le sang répandu par tes maîtres ;
« Toi qui, trompé par eux, regardes comme traîtres
« Nous qui t'avons aimé, nous tes vrais défenseurs...
« On nous tue et tu ris !.. Qui donc aux oppresseurs
« T'arracha ?.. Dans tes bras tu serrais ton Camille
« Appelant ton audace aux murs de la Bastille.
« Combien, pour t'éclairer, j'écrivis de journaux !
« Tu n'as pas voulu croire à mes conseils loyaux

« Quand j'ai dit : Plus de sang ! — Cette ardeur fanatique
« A tuer, à son tour tûra la République.
« — Ah ! tu ris aux éclats encor, tas de bandits !.. »
Et de rage en lambeaux il mettait ses habits.

Danton fiévreux, Danton, en paroles moins sage,
Les yeux en feu, disait dans un long rabâchage :
« Quand ces frères Caïn luttent d'assassinats,
« Toujours l'autorité reste aux plus scélérats.
« Je quitte sans regret le gâchis où nous sommes :
« Pas un d'eux ne s'entend à gouverner les hommes.
« Peut-être ils marcheraient encor, si moi, Danton,
« Je laissais en partant mes jambes à Couthon,
« A Maximilien mes sources d'énergie,
« A ce Max, corps débile, inhabile à l'orgie,
« Et par tempérament fécond en lâchetés.
« Il épure en espoir déjà les Comités ;
« Mais, honteux d'obéir à des nains de sa taille,
« Bientôt ils briseront ce roi de la canaille,
« De ces brutes criant, hurlant avec transport
« En voyant tête-à-tête un géant et la mort.
« Chante, peuple idiot : « Vivent les Républiques ! »
« La tienne expire, prends vite de ses reliques !
« Garde-les, cache-les, et reconnais un jour
« Quels barbares en haine ont changé ton amour.

« Dans l'idéal aussi j'ai taillé des programmes :
« Rien ne vaut, rien ne vaut que le vin et les femmes.
« J'ai fait la République et voulu l'affermir ;
« Je succombe à la tâche ; adieu ! je vais dormir,
« Las, bien las ! — Aux niais je lègue l'espérance. —
« Pourquoi Camille et moi parlions-nous de clémence ?
« Imbécille, j'avais embrassé la pitié
« Comme un autel où tout pouvait être expié.
« J'eusse sauvé, je crois, jusques à Robespierre
« Que j'entraîne... ah ! qu'il reste en cette fondrière,
« Couvert de fange !.. Un jour, effroi de l'univers,
« Son nom seul fera tache aux noms des plus pervers. »

Tout-à-coup il s'écrie : « O ma femme ! » et se dresse
De toute sa hauteur : « Danton, point de faiblesse ! »
Dit-il, « en paix on dort dans la nuit du tombeau. »
Puis, impassible et fier, s'adressant au bourreau :
« Nous sommes au spectacle et le peuple est en fête,
« Hardiment fais ton œuvre, et montre-leur ma tête ;
« Elle en vaut bien la peine. » Et, comme il avait dit,
L'exécuteur la montre et le peuple applaudit.

ROBESPIERRE à TAPEDUR.

Bon ! va-t'en, laisse-nous. *(A part.)* Quelle page d'histoire !
(Haut.) Quoi ! tu n'es pas sorti ? Qu'attends-tu ?

TAPEDUR.

Mon pourboire
Parler m'altère.

SAINT-JUST.

Tiens ! tu l'as bien mérité.
Chauffe l'esprit public.

TAPEDUR.

Vive la liberté !

SCÈNE VII.

ROBESPIERRE. SAINT-JUST.

ROBESPIERRE.

Vive ?.. Si nous voulons que ce vœu s'accomplisse,
Il faut longtemps encor que la vertu sévisse.

SAINT-JUST.

La ligne droite est seule à l'abri de l'erreur.

ROBESPIERRE.

e salut de l'État n'est que dans la Terreur.

SCÈNE VIII.

ROBESPIERRE. SAINT-JUST. AIGLEBOIS.

AIGLEBOIS.

'y voilà donc !

ROBESPIERRE.

Qui vient dans notre solitude ?..

AIGLEBOIS.

iglebois le captif, libre langue, main rude :
)emande aux Prussiens !

ROBESPIERRE.

Par quelle trahison
Aiglebois sans mon ordre est-il hors de prison ?

AIGLEBOIS.

J'échappe à mes geôliers : honte à qui se résigne!
De ton seuil interdit je brave la consigne,
Et j'accours, sans souci de mes jours condamnés,
T'épouvanter du cri de tant d'infortunés,
Qui, tués par la loi dont tu fus le complice,
Pour prix de leur torture appellent ton supplice.
La nation, muette en sa compression,
N'attend que le signal de la réaction.
Tyran, c'est toi surtout qu'accuse la patrie.
N'as-tu pas érigé le meurtre en théorie,
Mis à l'ordre du jour la Terreur, et proscrit
La divine Pitié?.. La France te maudit,
Et le ciel outragé prépare sa vengeance.
Je savoure en espoir ta prochaine impuissance.
Dans la Convention, qui t'aura délaissé,
Je te vois, t'indignant contre un accueil glacé,
Lire un arrêt de mort sur de pâles visages.
Dans leurs propres périls s'ils puisent leurs courages,
Si la peur arme enfin plus d'un lâche tribun,
Si du salut privé naît le salut commun,
Paris battra des mains à ta chute, et la France

. l'envi chantera l'hymne de délivrance.
.u fer de l'échafaud, à la longue émoussé,
'ar un trépas vengeur s'expira ton passé,
:t les siècles n'auront, étonnés de tes crimes,
)u'horreur pour les bourreaux, pitié pour les victimes.

FIN DU QUATRIÈME ET DERNIER ACTE.

NOTES.

Pour montrer à nos lecteurs jusqu'où nous avons porté le respect de la vérité, nous allons transcrire, en tête de ces notes, quelques pages du Ve volume de l'*Histoire de la Révolution française*, par Tissot. Cet ouvrage est rarement cité ; il mérite cependant plus de créance que beaucoup d'autres. Tissot vécut au milieu des événements qu'il raconte. Né le 10 mars 1768, il avait vingt-six ans en 1794. Homme d'intelligence et d'énergie, il remplit des fonctions délicates avec modération, et fut nommé député de la Seine aux élections de l'an VI. Delille le choisit pour le suppléer dans sa chaire de poésie latine au Collége de France. En 1833, il entra à l'Académie française, et publia peu de temps après le livre auquel nous allons faire un large emprunt.

« La nuit du 11 au 12 germinal (31 mars et 1er avril), Danton, Lacroix, Camille, Philippeaux et Westermann furent arrêtés dans leur domicile. Dès que le bruit de cette arrestation se répandit dans les divers quartiers de Paris, partout on répétait : Danton est arrêté ! Les membres de la Convention se réunirent avant l'heure accoutumée ; toutes les figures portaient l'empreinte de la consternation. A peine si l'on osait s'interroger. . . . . .

« Bientôt Saint-Just entra dans la salle ; l'assemblée, qui depuis quelque temps lui accordait beaucoup de faveur, le

couvrit d'applaudissements : il monta tout de suite à la tribune. Au milieu de ce silence profond qu'impose une grande attente, il lut son rapport *sur la conjuration ourdie pour absorber la révolution française dans un changement de dynastie, et contre Danton, Lacroix, Camille Desmoulins, Philippeaux, Hérault de Séchelles, Fabre d'Églantine, prévenus de complicité dans ces factions, et d'autres délits personnels contre la liberté.*

« On ne saurait lire sans un sentiment d'effroi le fatal rapport de Saint-Just, car il est impossible de ne voir que les croyances intimes de la passion extrême dans toutes les charges accumulées contre Danton ; il est impossible que Saint-Just ait été de bonne foi en débutant ainsi : « Je viens dénoncer les *derniers partisans du royalisme,* ceux qui, depuis cinq ans, ont servi les factions et n'ont suivi la liberté que comme un tigre suit sa proie ! » Le fanatique accusateur, si l'on peut lui donner cette épithète pour excuse, après avoir dit que Fabre, le cardinal de Retz de la révolution, avait été de tout temps royaliste et dévoué au parti d'Orléans qu'il voulait placer sur le trône, attaqua Danton sans ménagement comme sans pudeur : il lui reprocha ses liaisons avec Mirabeau, avec d'Orléans, avec Dumouriez, comme autant de trahisons, et osa l'accuser de n'avoir rédigé la pétition du Champ-de-Mars que pour livrer aux soldats de Lafayette tous les patriotes ; oubliant sans doute que les patriotes avaient vainement cherché Robespierre au 10 août, il eut le courage de reprocher à Danton de n'avoir rien fait dans cette journée. Il lui fit surtout un crime d'avoir tenté de réconcilier la Gironde et la Montagne, et d'avoir vu avec douleur la révolution du 31 mai ; il ne craignit pas d'avancer que Danton, digne en tout de servir de pendant à Mirabeau, avait eu des entrevues au Temple avec la reine . . . . . .

« De tout son exposé, Saint-Just tira la conséquence que

le parti qui voulait établir prématurément la constitution, celui qui attaquait le gouvernement, celui qui attaquait la Convention, celui qui corrompait, celui qui voulait un comité de clémence, avaient tous pour objet d'amener le dégoût du régime présent, et que la royauté était évidemment celui qu'on voulait substituer au gouvernement de la Convention. Il proposa, en conséquence, le décret d'accusation et la mise en jugement contre Camille Desmoulins, Hérault de Séchelles, Danton, Philippeaux, Lacroix, Fabre d'Églantine, prévenus de complicité dans la conspiration tendant à rétablir la monarchie, à détruire la représentation nationale et le gouvernement républicain.

« J'assistais à cette séance, dont il faut essayer de représenter les trois principaux acteurs avec leur physionomie véritable. Je n'ai guère vu de chose plus remarquable que le mouvement, les gestes, l'accent et les cris de Legendre, défendant son ami du haut de la Montagne; Danton n'aurait pas eu plus d'abandon et de chaleur. Dans toute autre circonstance, l'orateur aurait pu enlever l'assemblée, car il fut presque sublime. Quand Robespierre entra à l'improviste, et vint se placer à peu près au centre de la Montagne, en face du côté droit, il était pâle de colère et semblait poussé par le sentiment d'un grand danger. J'avais entendu Robespierre soutenir deux fois à la tribune des Jacobins la popularité chancelante de Danton, qui ne suffisait plus à se protéger lui-même; je fus attéré de l'inconcevable changement de rôle que j'avais sous les yeux. D'après ce que je savais de l'intérieur du comité de salut public, et plus encore d'après l'émotion, la véhémence et l'ardente sévérité du nouvel accusateur, je compris très-bien qu'il parlait sous l'influence de cette conviction que ses collègues lui avaient inculquée : « Tout est perdu, si nous reculons; il faut choisir entre Danton et le comité de salut public, entre un homme et la patrie. » Robespierre eut l'affreux malheur d'être d'une haute élo-

quence dans sa cruelle et perfide improvisation contre un ancien ami, qu'il sembla fouler aux pieds comme une idole renversée. Du reste, en témoignant la plus grande sollicitude et le plus profond respect pour la Convention nationale, il avait un air de commandement et d'autorité tyrannique qu'aucun autre député n'aurait osé prendre ; aussi fit-il naître de profondes haines contre lui, et sa mort fut jurée en secret dans le cœur de plusieurs de ses collègues ; mais, loin de pouvoir deviner cette pensée secrète, il dut croire à sa dictature d'opinion. En effet, à peine avait-il fini sa menaçante harangue, que Legendre, saisi d'effroi et trop sûr que si l'on eût voulu l'envoyer rejoindre ses amis au tribunal, la Convention n'aurait pas résisté, vint se renier lui-même, ou plutôt demander grâce, en protestant qu'*il n'avait voulu défendre aucun individu.* C'est le plus grand abaissement de la dignité humaine que l'attitude et le repentir de ce déserteur de l'amitié. Dans la suite, après s'être courbé à plusieurs reprises devant Robespierre victorieux, il aura la joie de se venger de toutes ces lâchetés, en envoyant à l'échafaud l'idole de sa terreur.

« Saint-Just faisait un étonnant contraste avec ces deux hommes d'une attitude si différente : il était calme et froid à la tribune ; parlant d'une voix faible, mais avec un accent ferme et soutenu, lançant ses phrases concises comme autant d'aphorismes politiques qui se gravaient dans la mémoire par l'énergie du trait, il semblait ne pas pouvoir douter un moment de la vérité de ses accusations et de la foi qu'on devait avoir en ses paroles. Son rapport respirait d'ailleurs un enthousiasme de vertu, une rigueur de probité qui sentaient l'école de Sparte, où le seul penchant au vice et l'amour des voluptés étaient des crimes dignes de mort. Du reste, l'impassible orateur, en demandant la tête de Danton et de quelques hommes relâchés comme lui dans leurs mœurs, semblait dire du geste et

de la voix : « Ce n'est qu'un peu de sang impur qu'on vous demande. . . . . .

« Le chef des Cordeliers, Danton, avait été jeté dans le même cachot où se trouvait déjà Lacroix, arrivé quelques instants avant lui. « Nous, arrêtés ! nous ! Je ne m'en serais jamais douté, disait avec étonnement l'ami de Danton. — Tu ne t'en serais jamais douté ? Je le savais, moi ; on m'en avait averti. — Tu le savais et tu n'as pas agi ? Voilà ta paresse accoutumée ; elle nous a perdus ! — Je ne les croyais pas assez hardis pour oser exécuter leurs desseins. »

« Au point du jour, Danton demanda qu'il lui fût permis de se promener dans les corridors de sa prison. Les geôliers n'osèrent refuser, et le chef de la révolution salua les autres prisonniers qui, pleins d'étonnement de sa chute, se pressaient aux grilles pour le voir. « Messieurs, dit-il, j'espérais dans peu vous faire sortir d'ici ; mais m'y voilà moi-même avec vous, et je ne sais comment cela finira. » Hérault de Séchelles vint à la rencontre de ses amis et les embrassa ; Danton, l'abordant avec un front joyeux, lui adressa ces paroles : « Quand les hommes font des sottises, il faut savoir en rire ! » Ayant rencontré Thomas Payne, il lui dit avec gravité : « Ce que tu as fait pour le bonheur de ton pays, j'ai essayé de le faire pour le mien. J'ai été moins heureux, mais non pas plus coupable... » Alors, se retournant vers Hérault, Lacroix, Philippeaux et Camille : « On m'envoie à l'échafaud, il faut savoir y aller gaîment ! » Le jeune et infortuné Camille semblait ne pouvoir croire à sa captivité. Bientôt un ordre arriva pour empêcher ces entrevues du malheur. Désespéré du mépris et de l'abandon où il se trouvait, Chabot résolut de s'empoisonner ; il fit usage d'une forte dose de sublimé corrosif ; mais il n'eut pas le courage d'achever sa mort sans se plaindre. On lui administra des remèdes qui le guérirent ; et, triste et mourant comme Fabre, il fut trans-

féré à la Conciergerie. Dans ce trajet, comme pendant les horribles douleurs de sa tentative d'empoisonnement, il ne cessait de répéter cette plainte touchante de l'amitié : « Bazire, mon pauvre Bazire, qu'as-tu fait ?

« Au moment où Camille reçut son acte d'accusation, il froissa avec colère ce papier rempli de mensonges ; mais bientôt, retrouvant dans sa conscience le calme d'un homme qui a voulu rappeler ses semblables au culte de l'humanité, il se rendit témoignage à lui-même en disant : « Je vais à l'échafaud pour avoir versé quelques larmes sur des milliers de malheureux et d'innocents ; mon seul regret en mourant est de n'avoir pas pu les sauver. »

« Par un hasard, dans lequel certains esprits superstitieux pourraient voir une espèce de fatalité légitime et vengeresse, Danton et ses amis occupèrent le cachot qui avait vu passer les Girondins. Avant d'y entrer, il laissa échapper ces belles paroles qui retentiront dans la postérité : « C'est à pareil jour que j'ai fait instituer le tribunal révolutionnaire ; j'en demande pardon à Dieu et aux hommes. Mon but était de prévenir un nouveau septembre, et non de déchaîner un fléau sur l'humanité. »

« Danton, passant en revue le comité de salut public, se moqua de tous ses membres, de leurs prétentions et de leur faiblesse, avec l'ironie orgueilleuse de Mirabeau, mais d'une manière plus originale encore et plus familière, que l'on a retrouvée depuis dans la conversation du général Kléber. « Si je laissais, dit-il, mes jambes à Couthon, on pourrait encore aller quelque temps au comité de salut public. D'ailleurs, ajouta-t-il, je ne regrette pas le pouvoir, car dans les révolutions l'autorité reste aux plus scélérats. » Puis, faisant un retour sur sa vie, sur ses travaux, sur ses peines, sur le peu de bonheur qu'il avait eu dans le cours de son orageuse existence, il prononça cette parole que l'on croirait sortie de la bouche d'un des grands hommes de Plutarque : « Il vaudrait mieux être un pauvre

pêcheur que de gouverner les hommes. » Camille, rempli des illusions de la jeunesse, osait espérer son salut du peuple ; Danton haussa les épaules : « Les bêtes ! ils crieront : *Vive la république!* en nous voyant passer. » Alors, revenant aux idées d'un épicurien et au souvenir de la nature, il s'entretint de la campagne, de la liberté qu'on y goûte et du repos qu'elle donne. Danton, dans sa prison, rappelait Mirabeau sur son lit de mort : même sang-froid à regarder les approches de l'instant suprême, même éloquence, mêmes regrets. . . . . .

« Le 13 germinal, les accusés furent traduits devant le tribunal révolutionnaire. Le jury, choisi par Hermann et Fouquier-Tinville, se composait des hommes que, dans leur langage de proscripteurs, ils appelaient *les solides.* Danton était généralement aimé des révolutionnaires, qui, quoique mécontents de ses mœurs, ainsi que de l'apparition subite de sa fortune, qu'on attribuait à des concussions en Belgique, ne pouvaient oublier ses grands services, et reconnaissaient d'ailleurs en lui un homme qui avait vraiment des entrailles pour les patriotes. Aussi une foule immense remplissait l'enceinte où devait se faire entendre, pour la dernière fois, la foudroyante voix du Mirabeau populaire. Les interrogatoires commencèrent ; ils n'étaient point encore terminés que déjà une partie de l'auditoire, gagnée et convaincue, laissait échapper des exclamations favorables aux accusés. . . . . .

« Danton se leva. « Danton, lui dit le président du tribunal, la Convention vous accuse d'avoir conspiré avec Mirabeau, avec Dumouriez, avec d'Orléans, avec les Girondins, avec l'étranger, avec la faction qui veut rétablir Louis XVII. » Le Cordelier, regardant Hermann, répondit : « Ma voix, qui tant de fois s'est fait entendre pour la cause du peuple, n'aura pas de peine à repousser la calomnie : que les lâches qui m'accusent paraissent, et je les couvrirai d'ignominie... Que les comités se

rendent ici, je ne répondrai que devant eux ; il me les faut pour accusateurs et pour témoins... Au reste, peu m'importe, vous et votre jugement... Je vous l'ai dit, le néant sera bientôt mon asile... la vie m'est à charge ; il me tarde d'en être délivré !... » Danton ne pouvait articuler ces paroles, tant l'indignation l'agitait. Le tribunal, qui ne s'attendait pas à la demande de Danton, et qui ne savait si les comités voulaient se trouver en présence du terrible accusé, gardait le silence de l'embarras et de la peur. Pour Fouquier-Tinville, il sentait bien que toute condamnation devenait impossible, si, prenant corps à corps chaque membre des comités, Danton prouvait que, dans les circonstances périlleuses, il s'était montré le plus révolutionnaire et le plus audacieux des hommes, mais il n'osait élever la voix et proposer un avis. Hermann dit à Danton : « L'audace est le propre du crime, le calme est celui de l'innocence. »

« A ces mots, la colère déborda du cœur impétueux de l'accusé. « Oui, sans doute, s'écria-t-il, l'audace individuelle est réprimable ; mais cette audace nationale, dont j'ai tant de fois donné l'exemple, et avec laquelle j'ai tant de fois servi la liberté, est la plus méritoire de toutes les vertus ! Cette audace est la mienne !... Lorsque je me vois si bassement calomnié, puis-je me contenir ? Ce n'est pas d'un révolutionnaire comme moi qu'il faut attendre une défense froide. Les hommes de ma trempe sont inappréciables dans les révolutions ! C'est sur leur front qu'est empreint le génie de la liberté ! » Puis, montrant l'acte d'accusation avec le sourire du dégoût : « En parcourant cette liste d'horreur, je sens tout mon être frémir. » Alors, en réfutant, de la manière la plus nette et la plus précise, chacun des chefs d'accusation qu'il pulvérisa presque tous par des arguments sans réplique, il peignit avec des paroles de feu sa carrière politique et les services que sa voix et son courage avaient rendus à la république. « Qu'on

fasse venir mes accusateurs... j'ai toute la plénitude de ma tête lorsque je les demande... Je dévoilerai les trois plats coquins qui ont entouré et perdu Robespierre... qu'ils se présentent ici, et je les plongerai dans le néant d'où ils n'auraient jamais dû sortir. » Hermann agitait en vain sa sonnette pour imposer silence à l'accusé, dont la voix couvrait tout. « Est-ce que vous ne m'entendez pas? s'écria le président. — La voix d'un homme, lui dit-il, qui défend son honneur et sa vie, doit vaincre le bruit de ta sonnette » . . . . . .

« Épuisé de fatigue et d'indignation, Danton s'assit, et le président, qui doutait de l'issue du procès, l'invita, avec des formes honnêtes, à prendre quelques instants de repos dont il semblait avoir si grand besoin.

C'était le tour de Camille. Hermann commença la lecture du *Vieux Cordelier*, et donna à ce journal des interprétations contre lesquelles se révolta vainement le malheureux accusé. Camille réfuta les inductions criminelles que l'on voulait tirer de son journal; sa défense, pleine de douceur, d'aménité, semée de plaisanteries ingénieuses, excita plus d'une fois le rire de ses juges et de l'auditoire . . . . .

« A la fin de cette séance, Fouquier-Tinville s'empressa d'écrire en toute hâte au comité, en implorant des conseils et des moyens de vaincre la résistance légale des accusés pour lesquels le peuple commençait à se déclarer... Fouquier-Tinville fut engagé à temporiser... Dans la nuit, Saint-Just bâtit en toute hâte un rapport... Sur ce rapport, la Convention décréta que *tout prévenu de conspiration qui insulterait à la justice nationale, serait mis sur le champ hors des débats.*

« Les accusés ignoraient cette fatale résolution, lorsqu'ils comparurent pour la troisième fois devant le tribunal. Soutenus par l'absence de toutes preuves dans le débat, convaincus de la force de leurs réponses, et ne pouvant douter de la faveur publique, ils n'avaient fait que croître

en audace ; aussi, quittant leurs manières de la veille, ils avaient repris le sentiment de leur dignité d'homme, et rassemblé tous leurs moyens pour sortir triomphants de la lutte inégale dans laquelle ils étaient engagés avec le pouvoir. Maintenant, ils ne se contentent plus de vouloir impérieusement la confrontation ; mais, changeant tout à coup de rôle, ils deviennent à leur tour accusateurs, et tous, debout devant le tribunal, ils demandent que la Convention nomme une commission pour entendre les dénonciations qu'ils ont à faire contre les membres du comité, qui marchent évidemment à la tyrannie.

« Le président du tribunal, plus embarrassé que jamais, ne sait que répondre à cette sommation. Dans ce moment, un huissier vient appeler Fouquier ; il sort et trouve, dans la salle voisine, Vadier, Amar et Vouland, qui, accourus en toute hâte, lui remettent une copie du fatal décret. Aussitôt le tigre rentre dans la salle avec un visage radieux, et se hâte de lire le décret qui était un véritable arrêt de mort. A cette lecture, Danton se lève : « Je prends à témoin l'auditoire, s'écrie-t-il, que nous n'avons pas insulté le tribunal. »

« Sur cette interpellation, plusieurs voix s'élevèrent du milieu de la foule et protestèrent de la vérité des paroles de l'accusé. Une fluctuation menaçante agita l'assemblée ; il y eut même un moment d'incertitude où l'on paraissait croire que le peuple allait rendre à la liberté des hommes poursuivis avec un acharnement qui indignait même les partisans les plus déclarés du comité de salut public.

« Fouquier regardait avec anxiété les ondulations de la foule agitée ; le jury éprouvait les mêmes alarmes, et les juges, ébranlés, chancelaient dans la résolution de condamner les accusés. Mais, n'étant pas soutenue par quelque audacieux orateur du moment, comme la révolution en suscitait autrefois, l'agitation finit par se calmer, et ce fut en vain que Danton éleva encore sa voix puissante : « Un

jour, s'écria-t-il, un jour la vérité sera connue! Je vois de grands malheurs fondre sur la France! Voilà la dictature! » Apercevant dans le fond d'un couloir Amar et Vouland, il les montra du poing : « Voyez ces lâches assassins! ils ne nous quitteront pas jusqu'à la mort! » Aussi lâches qu'ils étaient cruels, les deux membres du comité de sûreté générale disparurent en silence.

« Camille, exaspéré par un tel déni de justice, par l'infâme dénonciation de Laflotte, s'écria : « Les scélérats! non contents de m'égorger, moi, ils veulent égorger ma femme! »

Cette apostrophe de Camille, la contenance froide et noble de Hérault de Séchelles, la constance de Philippeaux, de nouveaux rugissements de Danton, pouvaient encore amener une catastrophe; le tribunal, qui tremblait devant les accusés, se hâta de lever la séance.

« Le lendemain, les dantonistes comparaissent de nouveau, mais on ne leur laisse pas le temps de se défendre; le jury se déclare suffisamment instruit et demande la clôture des débats. En entendant cette indigne déclaration, Camille exhale sa colère en injures contre ses juges, qu'il appelle des assassins. On veut l'entraîner avec ses compagnons, il résiste : on est obligé de l'enlever de force. Ici toute pudeur est mise en oubli, toute règle est enfreinte. Au lieu d'abandonner les jurés à eux-mêmes, et de les laisser délibérer seuls dans le sanctuaire de leur conscience, Amar et Vouland les excitent à des excès d'autant plus coupables, que leur ministère est un sacerdoce. Hermann et Fouquier violent l'asile du jury pour lui dicter un verdict de mort; Hermann a l'audace de dire qu'on a intercepté une lettre écrite de l'étranger qui prouve la complicité de Danton avec la coalition. Quelques jurés seulement élèvent une voix timide en faveur des accusés, mais la majorité se prononce contre eux; après une courte délibération, les jurés rentrent bientôt dans la salle : le nommé

Trinchard, président, déclare les accusés coupables, et le tribunal les condamne à mort. On n'osa pas les faire comparaître pour assister au prononcé de la sentence, le greffier descendit la leur lire dans une salle d'attente : ils le renvoyèrent sans vouloir l'entendre, en s'écriant qu'on pouvait les conduire à la mort. De retour à la Conciergerie, les accusés montrèrent beaucoup de sang-froid. Danton, maître désormais de lui-même, laissa voir dans son attitude, dans ses regards, dans l'ironie de ses paroles, un profond mépris pour ses adversaires ; Hérault de Séchelles conserva sa gaîté ; Westermann parut insouciant comme la veille d'une bataille ; Camille versa quelques larmes sur le sort de sa femme et de son jeune Horace : « Que vont-ils devenir, répétait-il sans cesse, mon bon Loulou, mon Horace ? » Bientôt il reprit du calme en lisant quelques pages des *Nuits d'Young* et des *Méditations d'Hervey*. Mais, quand on vint le chercher pour aller au supplice avec ses compagnons, il écumait de rage ; on fut obligé de le terrasser pour venir à bout de lui. A quatre heures, les quatorze condamnés montèrent sur la fatale charrette. Dans le trajet, Camille s'écriait sans cesse : « Peuple ! pauvre peuple ! on te trompe ! on immole tes meilleurs défenseurs ; c'est moi qui vous ai appelés aux armes le 14 juillet ! c'est moi qui vous ai fait prendre la cocarde nationale ! » Des misérables lui répondaient par des vociférations qui redoublaient sa fureur. « Reste donc tranquille, lui dit Danton, qui promenait un regard calme et dédaigneux sur la populace, et laisse là cette vile canaille ! » Mais Camille s'était débattu avec tant de violence sur la charrette que ses habits étaient en lambeaux, et lui-même presque nu lorsqu'il arriva en bas de la guillotine. L'exécution commença ; Hérault voulut donner un dernier baiser à Danton, qui lui survivait d'une minute, l'exécuteur s'y opposa ! « Barbare, lui dit le Cordelier, tu n'empêcheras pas, dans un moment,

nos têtes de se baiser dans le panier ! » Camille, ayant repris courage, monta sur l'échafaud avec fermeté, puis jetant les yeux sur le couteau encore fumant du sang des victimes : « Voilà donc, dit-il, la récompense destinée au premier apôtre de la liberté ! Les monstres qui m'assassinent ne me survivront pas longtemps. » Au moment où la hache faisait tomber sa tête, il tenait encore dans l'une de ses mains les cheveux de sa chère Lucile. En montant à son tour, Danton avait la tête haute, le regard assuré, il semblait commander au peuple ; cependant il s'attendrit un moment : « Ma bien-aimée ! ma pauvre femme ! s'écria-t-il, je ne te verrai plus ! » Puis, s'interrompant brusquement : « Allons, Danton, point de faiblesse ! » Se tournant vers le bourreau : « Tu montreras ma tête au peuple, elle en vaut la peine. » Sa dernière volonté fut exécutée. »

Page 424, vers 6 :

La *Modération* l'entrave ; aux *Indulgents*
Nous devons nos dangers.

Modéré, *Indulgent*, qualifications de parti, appliquées à tous ceux qui condamnaient les boucheries de la Terreur, aux royalistes comme aux Dantonistes et à tous les républicains honnêtes. En ces temps d'exaltation, les hommes modérés et qui penchaient vers l'indulgence, étaient d'*atroces Indulgents*, des *scélérats de Modérés*.

Page 424, vers 12 :

Dans la Convention les députés dociles, etc.

Comment, demandait-on à Lavicomterie, membre du Comité de sûreté générale de septembre 1793 au 31 juillet 1794, comment se faisait-il que les députés s'envoyassent successivement à la guillotine : « Ma foi, répondit-il, Robespierre avait un tel empire sur

« ses collègues, que moi, en mon particulier, j'hésitais pour me « rendre aux assemblées générales qui réunissaient le Comité de « salut public à celui de sûreté générale, dans la crainte de me « trouver avec lui. Un jour nous fûmes convoqués pour entendre « un rapport, sans savoir sur quelle matière. Nous voilà réunis. « Saint-Just tire de sa poche des papiers : quelle est notre sur- « prise d'entendre le rapport contre Danton et autres. Le rapport « était si séduisant! Saint-Just le débita avec tant d'âme!.. Après « la lecture, on demanda si quelqu'un voulait parler : — Non! « non!.. On mit l'arrestation aux voix, et elle fut décrétée unani- « mement. » *Biographie moderne*, 2e édit., 1816, t. II, p. 254.

Page 425, vers 9-14 :

Ne te souvient-il plus déjà de ces discours
Où tu voulus hâter la justice en son cours?
Avec les accusés tu te trouvais en guerre,
Et demandais contre eux des éclats de tonnerre,
Et tu fis décréter ces hardis tribunaux
Qui nous préservent tous des périls sociaux.

Il est trop vrai que l'énergique Danton fit décréter les tribunaux révolutionnaires ; mais il s'en repentit amèrement, surtout quand il vit disparaître successivement toutes les garanties de la justice. On n'a pas d'idée de l'état des esprits sous la Terreur et du mépris des administrateurs pour la vie humaine. On s'est occupé dans ces derniers temps de recherches sur les tribunaux exceptionnels de 1793 et 1794. Il importe de connaître leur organisation et leurs procédés. Nous lisions récemment le 30e volume de l'*Annuaire de la Société Philotechnique*, et nous y avons remarqué un intéressant article sur le sujet qui nous occupe. M. Ernest Bertrand rendant compte des travaux de M. Berriat-Saint-Prix sur *La justice révolutionnaire*, s'exprime ainsi :

« Les premiers tribunaux révolutionnaires siégeaient avec des jurés, procédaient aussi avec quelque régularité. Mais lorsqu'on voulut terroriser les populations, et qu'il s'agit moins de juger que de frapper des victimes, on supprima les formes et les preuves.

« En politique, disait Robespierre, on doit juger avec les *soupçons* d'un patriotisme éclairé. » Le nom et l'appareil des tribunaux furent conservés, mais en réalité le plus souvent il n'y eut plus ni débats, ni délibérations. L'unique préoccupation était d'aller vite. D'abord on retrancha les défenseurs et les témoins à décharge, puis les témoins à charge, puis les motifs individuels des jugements. On procédait par *fournées*, se contentant pour le jugement d'énoncer la prévention et la peine appliquée ; enfin on en vint à inscrire les noms des condamnés dans les blancs laissés pour cet usage dans des jugements rédigés et imprimés à l'avance. Le 15 frimaire, à Lyon, 248 accusés furent ainsi jugés en 300 minutes ; c'était pour chacun d'eux 72 secondes. Le 13 nivôse, à Nantes, il en fut condamné 289 en une seule journée.

« En agissant ainsi, les commissions se conformaient *aux vues du gouvernement ;* ce sont les termes formels de plusieurs de leurs lettres. On peut d'ailleurs s'en convaincre en lisant les instructions qui leur étaient données. Voici celles que la Commission populaire d'Orange reçut du Comité de salut public :

« Les membres de la Commission établie à Orange sont nommés « pour juger les ennemis de la révolution. Les ennemis de la « révolution sont tous ceux qui, par *quelques moyens que ce soit* « et de quelques dehors qu'ils se soient couverts, ont cherché à « *contrarier* la marche de la révolution et à empêcher l'affermissement de la république. La peine due à ce crime est la « mort. La *preuve* requise pour la condamnation sont *tous les* « *renseignements, de quelque nature qu'ils soient*, qui peuvent « convaincre un homme raisonnable et un ami de la liberté. La « règle des jugements est la conscience des jurés éclairée par « l'amour de la justice et de la patrie. »

« Voici maintenant le commentaire de cette instruction. Fauvetty, le président de la Commission, s'était plaint à Payan de Roman-Fonrosa, l'un des juges, qui était *formaliste enragé* et un peu loin *du point révolutionnaire où il le faudrait*, et de Meilleret, son quatrième collègue, qui exigeait des preuves, comme les tribunaux ordinaires. Payan écrivit à Roman-Fonrosa :

« Les commissions chargées de punir les conspirateurs n'ont absolument aucun rapport avec les tribunaux de l'ancien régime

« et même avec ceux du nouveau. Il ne doit y exister *aucune* « *forme ;* la *conscience du juge* est là et *les remplace...* Ces commis- « sions sont des commissions révolutionnaires... qui doivent aller « *au fait...* Elles doivent être aussi des *tribunaux politiques ;* « elles doivent se rappeler que tous les hommes qui n'ont pas été « pour la révolution ont été par cela même contre elle... On répète « sans cesse aux juges : Prenez garde, sauvez l'innocent ; et moi je « leur dis, au nom de la patrie : *Tremblez de sauver un cou-* « *pable.*

« Mais la *conscience* des juges qui devait remplacer les formes et les preuves n'était pas toujours libre ; elle était comprimée par le vote à haute voix et par les représentants en mission..... Les juges étaient en réalité placés entre l'obligation de condamner, et le danger d'être eux-mêmes poursuivis révolutionnairement. »

L'ouvrage de M. Berriat-Saint-Prix abonde en renseignements d'un intérêt inouï, de cet intérêt qu'excite le sang humain versé par le fanatisme et l'iniquité. Et pourtant cet ouvrage est écrit avec une sorte de calme qui n'appartient qu'aux légistes de profession. Voici comment M. Berriat-Saint-Prix définit lui-même le but qu'il s'est proposé dans son ouvrage sur la justice révolutionnaire, et précise les résultats auxquels il est arrivé :

« Les actes de la justice révolutionnaire ont donné lieu à des appréciations essentiellement contradictoires, suivant la couleur politique des historiens. Mes recherches auront pour résultat, je l'espère, d'éclairer cette controverse où chacun, gardant ses convictions, a taxé ses adversaires de mauvaise foi. Ayant le premier, qu'on me permette de le dire, étudié dans leur ensemble et leurs détails les tribunaux révolutionnaires, je puis terminer ce discord où la vérité, imparfaitement connue des royalistes, a été travestie par les républicains.

« En proie à une émotion que leurs douleurs font comprendre, les royalistes ont fréquemment exagéré ; doublant, triplant le nombre déjà trop grand, hélas ! des victimes ; n'admettant pour les condamnations ni justification ni excuse.

« A leur tour, relevant ces erreurs, les républicains ont, à l'inverse, transformé les événements : en cherchant pour tous des explications ; en opposant aux condamnations du vivant de Robes-

pierre celles de la réaction thermidorienne, plus sanglante, suivant eux, que la Terreur.

« Où donc est la vérité ?

« Les royalistes, malgré leurs exagérations, n'ont pas fait connaître le mal tout entier : leurs légendes n'étaient que partielles et locales.

« Quant aux républicains, leurs restrictions et leurs justifications n'ont aucune valeur. Il y eut sans doute des coupables parmi les victimes, et l'on peut, aux Vendéens, reprocher des fusillades et des cruautés ; mais ces faits ne sauraient, les uns que justifier les condamnations en nombre presque imperceptible, les autres que faire comprendre certaines représailles des Bleus dans l'Ouest. Toujours restera, sans la moindre explication possible, une masse effroyable de sacrifices humains, souillant à jamais la Montagne, le Comité de salut public, les représentants en mission et Robespierre !...

« Je dis avec les faits : non-seulement le 9 thermidor fut une délivrance, mais à la Terreur la réaction thermidorienne ne saurait être comparée sans la plus coupable légèreté. Sur les victimes de la justice révolutionnaire, *avant* et *après* la chute de Robespierre, laissons parler les chiffres, ils ont une irrésistible éloquence.

« Jusqu'au 9 thermidor, c'est-à-dire, pour les villes éloignées de Paris, jusqu'au 14 ou au 15, environ 150 tribunaux, jugeant révolutionnairement, envoyèrent à la guillotine ou à la fusillade au-delà de *dix-sept mille* personnes, la plupart sans formalités et sans preuves. Après cette époque, jusqu'au 12 prairial an III, 28 de ces mêmes tribunaux, observant les formes, recueillant les preuves, ne prononcèrent que *trois cent trente* condamnations à mort (outre les 105 Robespierristes de la Convention, du tribunal et de la commune de Paris, mis hors la loi le 9 et le 10 thermidor).

« Telle est la vérité..... »

Page 427, vers 8-10.

Des plébéiens obscurs saisis dans leurs maisons,
Des gens de tous états encombrant les prisons,
Des vieillards, des enfants, de pauvres jeunes filles, etc.

« On condamna et l'on exécuta un grand nombre de femmes, de jeunes filles, de vieillards tombés en enfance, contre lesquels les prétextes mêmes manquaient. Et ces condamnations n'atteignirent pas seulement « les nobles, les prêtres et les riches qui « étaient réputés les ennemis de la révolution ; elles frappèrent en « bien plus grand nombre, dit M. Berriat-Saint-Prix, les ouvriers, « les domestiques et les journaliers »; et il le prouve en transcrivant des listes de condamnation. Le représentant Maignet le dit dans une de ses lettres : le véritable but que l'on voulait atteindre, c'était d'*épouvanter*. Ce que l'on cherchait, ce n'était point des coupables, mais des victimes. » E. Bertrand, *Annuaire de la Soc. Phil.*, t. XXX, 1869.

Page 432, vers 8, 9 :

Camille sous leurs coups tombera !.. Leur vengeance
A beau jeu : n'a-t-il pas rappelé la clémence ?

Lucile écrivait à Fréron, qui était dans le Midi : « Vous ne pouvez avoir une idée de tout ce qui se fait ici ; vous ignorez tout... Aussi je ne m'étonne pas que vous reprochiez à Camille son *Comité de clémence*. Ce n'est pas de Toulon qu'il faut le juger. Vous êtes bien heureux là où vous êtes : tout a été au gré de vos désirs; mais nous, calomniés, persécutés par des ignorants, des intrigants, et même des patriotes! Robespierre, votre boussole, a dénoncé Camille; il a fait lire ses numéros 3 et 4, a demandé qu'ils fussent brûlés, lui qui les avait lus manuscrits ! Y concevez-vous quelque chose? »

Page 439, vers 5 et 6 :

La Terreur à l'ordre du jour
Me fait chanter la Guillotine.

La guillotine eut ses enthousiastes chez d'autres que chez les rimeurs de 1793 et 1794. Le 3 brumaire an II, le Comité d'Angers écrivait au représentant Richard, à Saumur.

« L'exemple est un motif si puissant sur le peuple, que le Comité vous demande de lui envoyer la *sacram sanctam Guillotinam* et les ministres républicains de son culte... Il n'est pas d'heure dans la journée qu'il ne nous arrive des *récipiendaires* que nous désirons initier dans ses *mystères*. Jugez de la joie que nous éprouvons en songeant que les *autels* de cette *divinité* ne sont pas près d'être abandonnés. Pour que le *service* n'éprouve aucun retard, trouvez bon que nous en prévenions *Saint-Félix*, hiérophante du sacré collége. »

Page 442 :

La vie et la mort d'Hébert, dit le Père Duchesne, etc.

Le Père Duchesne est le titre d'un journal que publia de 1790 à 1794 Jacques-René Hébert, né à Alençon le 15 novembre 1757, mort sur l'échafaud le 24 mars 1794. M. Ch. Brunet qui a consacré un volume à le faire connaître lui et son œuvre, s'exprime ainsi : « On se représente généralement Hébert comme un homme fortement constitué, et aux vêtements en désordre. Il était, au contraire, petit, d'une figure assez jolie, et d'une propreté parfaite. Il avait la parole facile, et s'exprimait avec correction. — J'arrive à son journal.

« Le nom du Père Duchesne était connu de longue date. On trouve dans une réimpression publiée par Caron, et qui est intitulée : *le Plat de Carnaval*, la relation d'une aventure arrivée au Père Duchesne, potier de terre et marchand de fourneaux, rue Mazarine, qui jure ou est toujours prêt à jurer à chaque phrase. En 1789, plusieurs pamphlets furent publiés sous le nom du Père Duchesne. C'était un type, comme, de notre temps, l'a été celui de *Mayeux*..... Quoi qu'il en soit, la publication d'Hébert commença, en 1790, par des feuilles non numérotées, ayant en tête une vignette représentant le *Père Duchesne*, une pipe à la bouche et une carotte de tabac à la main, avec deux croix de Malte à la fin, et portant au-dessous de la vignette cette épigraphe : *Je suis le véritable Père Duchesne, foutre!* »

Plus tard il y a eu quelques changements dans les vignettes. Le

n° 287 que nous avons sous les yeux, représente le Père Duchesne, tenant à la bouche une pipe d'où sort une abondante fumée; sa main gauche touche à sa ceinture d'où monte la crosse d'un pistolet; sa main droite tient une hache levée. Près de lui, à sa droite, un fusil et sa baïonnette, un verre et une bouteille; à sa gauche, un prêtre à genoux, qui, les mains jointes, demande une grâce que ne font pas pressentir ces deux mots écrits au-dessous : MEMENTO MORI. A la fin de la feuille, au-dessous de la signature *Hébert*, sont deux fourneaux dont l'un est renversé. Voici le titre de ce n° 287 : « La grande ronde du Père Duchesne dans les prisons pour passer en revue tous les aristocrates, tous les royalistes, tous les Brissotins qui sifflent la linote. *Sa grande colère* de voir que l'on se fout du peuple en allongeant la courroie au sujet du jugement de Brissot, de la veuve Capet, du prêtre Fauchet, de Vergniaud, de Gensonné, du borgne Manuel et de tous les autres scélérats qui vouloient dépecer la république et en vendre les lambeaux au roi Georges Dandin, au Mandrin de Prusse et au Cartouche de Vienne. »

On n'imagine pas tout le mal qu'a fait ce journal infâme où les actes les plus atroces, où les plus odieux assassinats étaient prêchés trois fois par semaine dans le plus ignoble langage. L'audace du crime inventait chaque jour des locutions nouvelles qui passaient dans la langue de la populace et l'habituaient à la barbarie. « Hébert, dit M. Ch. Brunet, désignait ainsi le supplice : jouer à la main chaude (les patients avaient les mains attachées derrière le dos), mettre la tête à la fenêtre, faire la bascule, essayer la cravate à Capet, éternuer dans le sac, cracher dans le sac, demander l'heure au vasistas, raccourcir. Il appelait l'instrument du supplice la sainte guillotine, le rasoir national; enfin la charrette dans laquelle on conduisait les patients était nommée par lui le vis-à-vis de maître Samson, ou le carrosse à trente-six portières. »

Page 442, vers 11 et 12 :

Avait volé des contremarques
Au théâtre qui l'employait.

M. Michelet dit à ce sujet : « Employé des Variétés, et chassé

pour un vol, vendeur de contremarques à la porte des théâtres, il vendit aussi des journaux, spécialement *le Père Duchesne* (il y avait déjà deux journaux de ce titre). Hébert vola le titre et la manière, se fit l'entrepreneur d'un nouveau *Père Duchesne*, plus jureur, plus cynique..... La vache à lait d'Hébert était Bouchotte, le ministre de la guerre. »

« Il vint à Paris vers 1780, dit M. Charles Brunet, sans doute pour y chercher fortune; mais il n'y trouva que les déceptions ordinaires. Après y avoir vécu pendant un certain temps, sans qu'on sache au moyen de quelles ressources; il obtint en 1786 un emploi de controleur de contremarques au théâtre des Variétés. Il quitta cette place à la fin de 1788, renvoyé pour cause d'infidélité..... En janvier 1790, Hébert, manquant de tout, même de logement, vint trouver un médecin de ses amis, nommé Boisset, lui exposa ses besoins et en reçut des secours. Peu de temps après, Hébert disparut pendant deux ou trois jours, emportant matelas, chemises et autres effets au même homme qui l'avait recueilli dans son indigence. »

Page 443, vers 5 :

Bouchotte payait ses pamphlets.

On lit dans *Le Père Duchesne d'Hébert*, par M. Charles Brunet, p. 42 : « A la séance du club des Jacobins du 16 nivôse an II, Camille Desmoulins, répondant à Hébert, dit : « Je tiens à la main « l'extrait des registres de la trésorerie nationale, qui porte que, « le 2 juin, il a été payé à Hébert, par Bouchotte, une somme « de 123,000 livres pour son journal; que, le 4 octobre, il lui « a été payé une somme de 60,000 livres pour six cent mille « exemplaires du *Père Duchesne*, tandis que ces exemplaires ne « devaient coûter que 17,000 livres. »

Page 443, vers 12, 13 :

Il simulait le loup sauvage
Et n'était qu'un mouton galeux.

Un auteur vivant qui est loin d'avoir toutes les qualités de

l'historien, M. Michelet a fréquemment les touches hardies ou délicates de l'artiste supérieur dans son *Histoire de la Révolution française*. En analysant le n° V du *Vieux Cordelier*, il peint de main de maître le Père Duchesne en rappelant le passage qui le concerne; qu'on en juge :

« Le mieux traité est Hébert. Le puissant artiste, avec l'adresse et le soin d'un naturaliste habile, qui d'une pince a saisi un hideux insecte, le montre au jour sous tous ses aspects. Camille a détruit celui-ci sans en altérer les formes, et l'a parfaitement conservé. Il ne serait pas facile d'en trouver un autre. Hébert bien décrit, bien piqué, classé au musée des monstres, pose là pour tout l'avenir. »

Rév., t. VI, p. 27, 2e éd., 1869.

Page 444, vers 5 :

Rallume tes fourneaux éteints.

Hébert mourut lâchement. « Quand le cortége parut, dit M. Louis Blanc (t. X, p. 328), des applaudissements retentirent, mêlés au cri de *Vive la République!* Livide et se soutenant à peine, Hébert s'avança vers la guillotine, au milieu des huées. On lui criait, par allusion à l'estampille de son journal : « Eh bien! Père Duchesne, où sont tes fourneaux? »

Page 447, vers 18 :

A Hondtschoote, le soir, tombé sous la mitraille, etc.

Hondtschoote, lieu où se donna la bataille gagnée par Houchard sur les Autrichiens, le 8 septembre 1793. Le vainqueur qui avait rendu à la France un important service, en rompant la longue chaîne de nos revers au Nord, n'en fut pas moins condamné à mort, deux mois après, par le tribunal révolutionnaire.

Page 451, vers 11-13 :

Parfois le délateur dresse, excite, encourage
L'enfant, jeune limier qu'il exerce au soupçon;
Car il faut des suspects, le fer veut sa moisson.

« Lorsqu'on demandait à Robespierre quel était le but des interminables tragédies dont le spectacle épouvantait l'Europe, il répondait avec une pédantesque gravité : *Je régénère la nation.* Voici quelle était cette régénération :

« La morale publique, déjà si corrompue, s'altérait de jour en jour. La délation, la calomnie, l'assassinat étaient érigés en vertus. Les sentiments de la nature s'éteignaient dans les cœurs. La perfidie, l'inhumanité prenaient la place des affections les plus tendres. La reconnaissance, le respect filial devenaient des crimes punissables. Le valet dénonçait son maître, l'ami trahissait son ami. Je connais un homme qui a arrêté de sa main son propre frère, et qui en a été loué.

« Un enfant de dix ans ayant été réprimandé par sa mère, courut la dénoncer au comité révolutionnaire de sa section, il l'accusa d'être attachée et fidèle au culte catholique. La dénonciation fut reçue, l'enfant récompensé, et la mère traduite au tribunal révolutionnaire qui la condamna à mort. »

. . . . . .

« Enfin, et ce dernier trait épouvantera la postérité, des femmes, des mères de famille faisaient sucer aux enfants qu'elles allaitaient le poison de la férocité avec le lait de leurs mamelles. Elles suspendaient au cou de ces innocentes créatures des hochets qui étaient une représentation de la guillotine. Ces hochets, au moyen d'un ressort que faisait jouer le doigt de l'enfant, imitaient la chute de la tête qu'abat le terrible couteau. » *Choix d'anecdotes anciennes et modernes.* Paris, Poncelin, an XI, tome IV, p. 123-125.

Page 452, vers 6 :

Écrit aux dignes chefs de ce gouvernement.

Les quatre vers qui suivent reproduisent assez fidèlement l'une des lettres atroces écrites par les représentants en mission. On la trouve dans une note des *Esquisses dramatiques du gouvernement révolutionnaire de France aux années* 1793, 1794 *et* 1795, par Ducancel. Paris, 1830, in-8°.

Page 454 :

Épîtres, etc.

Nous avons donné un titre qui, bibliographiquement, n'est pas exact. Le véritable est celui-ci : *Épîtres et évangiles du républicain*, in-18 de IV et 86 pages. Ce recueil commence par les trois décades de vendémiaire et se termine par les trois de fructidor. Chaque décade a son épître et son évangile. L'évangile que nous avons rimé, en l'abrégeant et en élaguant ce qu'il y a de plus hardi dans l'original, est le premier de la première décade.

Page 459, vers 6 :

Contre les *Immoraux* encore une campagne.

Le rigorisme de Saint-Just, l'incorruptibilité de Robespierre, leur rêve incroyable de Sparte à Paris, firent donner par leurs partisans la qualification d'*Immoraux* à tous ceux qui, comme les Dantonistes, se déclaraient contre la dureté de leurs principes et l'absurdité de leurs réformes.

Page 462, vers 12 :

Tiens, ici j'ai noté toutes ses défaillances.

Ce papier n'est autre que le manuscrit tombé entre les mains de M. Sencier et publié par lui, sous ce titre : *Projet, rédigé par Robespierre, du Rapport fait à la Convention nationale par Saint-Just, contre Fabre d'Églantine, Danton, Philippeaux, Lacroix et Camille Desmoulins.* Paris, chez France, 1841, in-8° (1). Dans son Avertissement, M. Sencier dit, entre autres choses : « On verra les singuliers rapprochements qui se trouvent entre le Rapport de Saint-Just contre Fabre d'Églantine, Danton, Camille Desmoulins, etc., et les idées de Robespierre qui ont servi de base à ce Rapport, et que ce dernier lui a suggérées. Ce document précieux donne la preuve la plus convaincante que ce n'était pas Robespierre qui recevait ses inspirations de Saint-Just, comme l'ont cru plusieurs historiens, et notamment M. Thiers (t. III, p. 327, 1re édit.),

(1) C'est à tort que Louis Blanc attribue cette publication à Louis Dubois.

mais bien Robespierre qui imposait les siennes à Saint-Just..... Le projet de Rapport que nous présentons comme une pièce justificative de l'histoire, sera d'autant mieux apprécié qu'on aura fait sortir des ténèbres plus d'éclaircissements sur ces derniers temps.... Un billet de la main de Robespierre que nous avons fait lithographier, prouve qu'il convoqua lui-même le vice-président du tribunal révolutionnaire pour s'entendre avec lui sur la condamnation des accusés. »

Page 463, vers 21 et 22 :

Il faut briser l'obstacle aussitôt qu'il se dresse,
Accuser fièrement et frapper sans faiblesse.

« La pitié qu'on fait paraître pour les détenus, a dit Saint-Just, à la tribune, est un signe éclatant de trahison dans une république qui ne peut être assise que sur l'insensibilité. »

Page 468, vers 2 :

Ne suis-je pas toujours l'ami de la famille?

Une preuve des relations intimes de Robespierre avec la famille de Lucile Desmoulins, c'est que lors de l'arrestation de Lucile, Mme Duplessis, sa mère, écrivit à Robespierre : « Ce n'est donc pas assez d'avoir assassiné ton meilleur ami, tu veux encore le sang de sa femme! Ton monstre de Fouquier-Tinville vient d'ordonner de la mener à l'échafaud; deux heures encore et elle n'existera plus! Robespierre, si tu n'es pas un tigre à face humaine, si le sang de Camille ne t'a pas enivré au point de perdre tout à fait la raison; si tu te rappelles encore nos soirées d'intimité; si tu te rappelles les caresses que tu prodiguais au petit Horace, que tu te plaisais à tenir sur tes genoux; si tu te rappelles que tu devais être mon gendre, épargne une victime innocente; mais si ta fureur est celle du lion, viens nous prendre aussi, moi, Adèle (son autre fille) et Horace; viens nous déchirer de tes mains encore fumantes du sang de Camille. Viens, viens, et qu'un seul tombeau nous réunisse! »

Page 475, vers 1, 2 :

Les égorgeurs !... toujours, toujours tu crois entendre
Ces trois lugubres mots : *massacres de septembre!*

Un de nos confrères de l'Académie de Caen, M. le premier avocat général Boivin-Champeaux, a donné en 1868 un excellent volume intitulé : *Notices historiques sur la Révolution dans le département de l'Eure.* Beaucoup de faits inconnus, ou depuis longtemps oubliés, y sont exposés dans le cadre des événements généraux, après de longues et consciencieuses études. L'honnête et laborieux historien est arrivé aux mêmes résultats que nous, et a su intercaler dans ses récits les preuves des jugements qu'il a portés. Après avoir rappelé en termes énergiques les massacres de septembre, il en cherche les auteurs, et voici comment il s'exprime (p. 324-325) :

« Quand l'histoire accuse les membres du Comité de surveillance d'avoir été les fauteurs et les complices de ces horribles exécutions, qui n'ont d'exemple dans nos annales que les massacres de la St-Barthélemy, elle ne le fait qu'avec des pièces émanées d'eux-mêmes. Le 3 septembre, pendant que Maillard et ses bourreaux *travaillaient* dans les prisons, une lettre était adressée aux municipalités des départements pour les engager à imiter la commune de Paris. Elle était ainsi conçue : « Frères et amis, un affreux « complot, tramé par la cour pour égorger tous les patriotes de « l'empire français, ayant réduit la Commune de Paris à la cruelle « nécessité de se ressaisir de la puissance du peuple pour sauver la « nation, elle n'a rien négligé pour bien mériter de la patrie... « Elle se hâte d'informer ses frères des départements qu'une « partie des conspirateurs féroces détenus dans les prisons a été « mise à mort par le peuple, actes de justice qui lui ont paru « indispensables pour retenir par la terreur les légions de traîtres « cachés dans ses murs au moment où il allait marcher à l'ennemi. « Et sans doute la nation entière, après la longue suite de tra- « hisons qui l'ont conduite sur les bords de l'abîme, s'empressera « d'employer ce moyen si nécessaire de salut public, et tous les « Français s'écrieront comme les Parisiens : Nous marchons à l'en-

« nemi, nous ne laisserons pas derrière nous des brigands pour « égorger nos femmes et nos enfants.

« Cette circulaire d'assassins et de provocateurs à l'assassinat était souscrite des noms des membres du Comité de surveillance de la Commune, au milieu desquels figurait, en outre, celui de Marat, avec cette accolade : *l'Ami du peuple*. Elle fut répandue dans Paris et expédiée dans les départements sous le contre-seing du ministre de la justice lui-même, de Danton, à qui l'Assemblée législative avait remis un des attributs de la souveraineté nationale, le droit de promulguer les décrets. »

La circulaire dont il est question dans ce dernier alinéa, porte-t-elle véritablement le *contre-seing* de Danton ? M. Alfred Bougeard, qui a donné en 1861 un volume apologétique sur Danton, affirme qu'il a dans les mains la pièce officielle imprimée, et qu'elle ne porte « aucun contre-seing du pouvoir exécutif en général, de celui de Danton en particulier. » C'est possible. Nous admettons même, malgré les assertions contraires et très-vraisemblables, que la circulaire n'a pas été expédiée *sous le couvert* du ministre de la justice ; mais c'est le 2 septembre, au moment où les massacres allaient commencer, que Danton s'écriait à la tribune : « Le tocsin qu'on va sonner n'est point un signal d'alarme, c'est une charge sur les ennemis de la patrie. Pour les vaincre, il nous faut de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace, et la France est sauvée. » Tout nous démontre que Danton savait que les massacres devaient avoir lieu ; que s'il ne les a pas ordonnés, il les a laissé commettre ; qu'ils entraient dans son plan de politique à outrance ; que Marat, le sanguinaire Marat est le grand coupable dans cette épouvantable boucherie, et nous disons avec M. Edgard Quinet (*La Révolution*, t. Ier, p. 381, 1re édit.) : « Au moment où le signal va être donné par le canon d'alarme et par le tocsin de Bonne-Nouvelle, Danton se réfugie au Champ-de-Mars, parmi les volontaires qui courent aux armées. Il se cache sous les drapeaux. Il fuit les meurtres auxquels il prête son nom et son autorité. Présent et absent, il a beau fuir ; il ne se dérobera pas à l'avenir. »

On sait combien ce crime exécrable pesa sur le reste de sa vie et la rendit stérile pour le bien qu'il eût voulu faire. Les impolitiques Girondins s'obstinèrent à le repousser. Dans les circonstances les

plus graves, il maudit son impuissance, et se laissa insouciamment aller à cette existence molle et sensuelle qui brisa chez lui les principaux ressorts. Semblable au lion populaire d'Auguste Barbier, quand il voulut se relever de toute sa taille, quand il voulut,

Comme l'antique athlète,
Sur son col musculeux dresser toute sa tête,
Et les barbes au vent, le front échevelé,
Rugir en souverain, — il était muselé.

Page 475, vers 16 :

Tout s'enchaîne : aujourd'hui compte les échafauds, etc.

« Les arrestations s'opéraient par milliers. Le 4 floréal, Maignet écrivait d'Avignon à Couthon : « S'il fallait exécuter dans ces contrées votre décret qui ordonne la translation à Paris de tous les conspirateurs, il faudrait une armée pour les conduire... car dans les deux départements je porte à 12 ou 15,000 ceux qui ont été arrêtés. » Et après le 9 thermidor, Rovère disait à la Convention : « A Avignon, il y a dans une église 2,000 personnes incarcérées ; savez-vous pourquoi ? parce que leur fortune s'élève à plus de 15,000 livres. »

« A Angers, en un peu plus d'une année, le Comité fit enfermer au château 1,547 personnes, indépendamment de 982 autres écrouées au même lieu par la Commission Félix, et non compris les Vendéens qui remplissaient les autres prisons.

« A Nantes, les prisons ne suffisant plus, on en créa de nouvelles, et l'on transforma en maisons d'arrêt un hôpital, l'entrepôt de la Douane et jusqu'à des navires marchands. Quant aux prisonniers, ils furent décimés par les souffrances, les privations et le typhus : la maladie venait en aide à l'échafaud. » *La justice révolutionnaire.* Annuaire de la Société Philotechnique, XXXe vol., 1869.

Page 481, vers 2 :

..... Éléonore, ou plutôt Cornélie.

Éléonore Duplay, dite *Cornélie*, ou *Cornelia*, comme l'appelle M. Michelet, avait 24 ans. « C'était, dit M. Ernest Hamel (*Hist.*

de Robesp., t. III, p. 294), une grande et belle jeune fille, aux traits un peu accentués, et dont l'âme virile, trempée aux sources de la Révolution, pouvait aller de pair avec celle de Robespierre..... Aucune femme n'était plus digne de devenir la compagne du glorieux démocrate. Ils vivaient sous le même toit ainsi que deux fiancés, lui, trouvant dans ce chaste amour comme un repos et un adoucissement après tant de luttes quotidiennes; elle, fière de celui dont elle devait porter le nom un jour, prête à partager avec lui la palme ou le martyre. » Le mot le plus vrai de ce portrait, d'une ressemblance contestable, c'est que Cornélie pouvait *aller de pair* avec son amant.

Page 483, vers 8 :

Quel jury!.... mais qu'importe?

« Les juges des tribunaux et commissions révolutionnaires et les jurés étaient choisis parmi les jacobins les plus violents, parmi des ouvriers sans instruction.

« Le représentant Maignet, voulant constituer un tribunal révolutionnaire pour Vaucluse, écrivait à Payan de lui envoyer « douze francs républicains » parmi lesquels il fit un choix.

« A Bordeaux, sur les sept juges de la commission militaire, il y eut un comédien, un doreur, un boulanger, un mégissier, un tonnelier; tous étaient de si mauvais renom, qu'on les avait surnommés *les sept péchés capitaux*.

« A Lyon, dans la commission Parein, il y avait un ouvrier en soie; dans la commission d'Orange, un menuisier d'Orange. On peut juger du degré de leur instruction par l'orthographe de Grandmaison, qui présida l'une des commissions de Lyon. Il écrivait : « En verdu du présent jugements Le consierge des prisons et Requi de mettre en Libertée Le citoyen jean Roux aquitté... »

E. Bertrand. *Annuaire de la Soc. Phil.*, 1869.

Page 483, vers 11 :

Cette lettre... serait-ce un testament de mort?

Voir cette lettre tout entière dans l'*Histoire des Girondins*, p. 201-205, t. XIV des *Œuvres complètes de Lamartine*.

Page 492, vers 8 :

Sa voix allait se perdre au quai de la Ferraille.

« Danton parla très-longtemps ; il parlait avec une véhémence extraordinaire, et poussait de tels éclats de voix qu'ils parvenaient jusqu'au quai de la Ferraille. »

LOUIS BLANC, *Hist. de la Révol. fr.*, X, 408.

Page 499, vers 10 :

Procureur général, allume ta lanterne.

Camille Desmoulins s'était donné lui-même « par forfanterie », dit E. Hatin, p. 145 de sa *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française*, le titre lugubre de « Procureur général de la lanterne. »

Page 499, vers 19 :

Combien, pour t'éclairer, j'écrivis de journaux !

Dès 1789, C. Desmoulins se jeta dans le journalisme. Il publia les *Révolutions de France et de Brabant*, qui eurent sept volumes in-8°, composés de 86 numéros d'au moins 3 feuilles chacun. Cette collection forme une première partie qui s'arrête en juillet 1791. Elle fut reprise en 1792, et cette deuxième partie se compose de 55 numéros in-8°. L'auteur a travaillé à d'autres feuilles politiques. Rien n'allait mieux à son talent et à son tempérament que la polémique ardente et le sarcasme du pamphlet.

Page 500, vers 7 :

Quand ces frères Caïn luttent d'assassinats, etc.

On a vu en tête de ces notes le récit de l'académicien Tissot. L'historien efface, pour la dignité de son récit, des traits qui se trouvent ailleurs plus vrais, plus crus, plus caractéristiques. Voici des détails que Riouffe a consignés dans la 1re édition de ses *Mémoires d'un détenu pour servir à l'histoire de la tyrannie de Robespierre :*

« Danton, placé dans un cachot à côté de Westermann, ne cessait de parler, moins pour être entendu de Westermann que de nous. Ce terrible Danton fut véritablement escamoté par Robespierre. Il en était un peu honteux; il disait, en regardant à travers ses barreaux, beaucoup de choses que peut-être il ne pensait pas; toutes ses phrases étaient entremêlées de jurons et d'expressions ordurières. En voici quelques-unes que j'ai retenues :

« C'est à pareil jour que j'ai fait instituer le tribunal révo-
« lutionnaire, mais j'en demande pardon à Dieu et aux hommes :
« ce n'était pas pour qu'il fût le fléau de l'humanité. C'était pour
« prévenir le renouvellement des massacres du 2 septembre. »
Étrange langage dans la bouche de Danton!

« Je laisse tout dans un gâchis épouvantable : il n'y en a pas
« un qui s'entende en gouvernement. Au milieu de tant de fureurs,
« je ne suis pas fâché d'avoir attaché mon nom à quelques décrets
« qui feront voir que je ne les partageais pas. »

« Si je laissais mes c..... à Robespierre et mes jambes à
« Couthon, ça pourrait aller encore quelque temps au Comité de
« salut public.

« Ce sont des frères Caïn. Brissot m'aurait fait guillotiner
« comme Robespierre.

« J'avais un espion qui ne me quittait pas (1).

« Je savais que je devais être arrêté.

« Ce qui prouve que le sieur de Robespierre est un Néron, c'est
« qu'il n'avait jamais parlé à Camille Desmoulins avec tant d'amitié
« que la veille de son arrestation.

« Dans les révolutions, l'autorité reste aux plus scélérats.

« Il vaut mieux être un pauvre pêcheur que de gouverner des
« hommes.

« Les f..... bêtes! ils crieront : *Vive la République!* en me
« voyant passer! »

(1) Danton était averti de tous côtés... « Eh bien! n'importe, dit-il, j'aime mieux être guillotiné que guillotineur! » — On lui disait de se cacher, de fuir. Danton haussa les épaules. « Est-ce qu'on emporte sa patrie à la semelle de ses souliers? »

MICHELET, *Rév. fr.*, t. VI, p. 134, 2e éd.

Page 501, vers 2 :

Rien ne vaut, etc.

Tous les historiens ne s'accordent pas sur l'immoralité de Danton. M. Villiaumé dit, page 95 de son HIST. DE LA RÉV., 4e éd. : « Danton vivait modestement. D'une nature expansive et aimante, il n'avait pas, à la vérité, rompu toutes ses relations avec les gens du monde, et ne fuyait pas les plaisirs; mais il s'y livrait rarement, et ses goûts sont toujours restés simples..... Dans ces derniers temps, une personne étant allée recueillir des renseignements sur Danton, à Arcis-sur-Aube, en revint tout émue. Comme elle en parlait à Royer-Collard, en lui disant : Il paraît que Danton avait un beau caractère. — Dites *magnanime*, monsieur, répondit le président de la Chambre des députés, qui l'avait beaucoup connu, et qui n'était pas suspect de républicanisme. »

Ici nous ajouterons une note que M. Dauban a mise à la page 331 de *Paris en* 1794 *et* 1795 : « Les qualités, et jusqu'aux défauts de Danton, la cause de la clémence pour laquelle il est mort, ont séduit presque tous les historiens qui ont écrit sur la Révolution.... Mirabeau avait voulu sauver la monarchie, on le sait à n'en pas douter aujourd'hui. Qui saura jamais ce qu'a voulu Danton? Les documents manuscrits qui le concernent sont d'une extrême rareté : on ne peut dire tous ceux qui ont eu intérêt à les faire disparaître : orléanistes, royalistes, montagnards et dantonistes. Danton aurait eu le désir d'épargner la vie du Roi, de faire évader la famille royale, et il avait été lié à d'Orléans. A quel but tendait-il, cet homme qui connaissait si bien l'inconstance des masses, et qui assistait à ce qu'il a appelé un *gâchis épouvantable*. Il y a là une obscurité qu'on aura bien de la peine à dissiper, et le dernier mot de la pensée politique de Danton restera un des mystères de la Révolution. Quoi qu'il en soit, les royalistes ont pensé que Mirabeau a emporté la monarchie dans la tombe, l'opinion des républicains est que Danton a entraîné la république dans sa chute. Danton avait sur ses adversaires une incontestable supériorité : il était *pratique;* et le sens pratique, l'intelligence de ce qui est possible, de ce qui convient à une situation, est le génie même du gouvernant. »

Page 504, vers 14-17 :

Je savoure en espoir ta prochaine impuissance.
Dans la Convention qui t'aura délaissé,
Je te vois, t'indignant contre un accueil glacé,
Lire un arrêt de mort sur de pâles visages.

La Gazette nationale ou Le Moniteur universel, 1794, nos 311 et 312, donne le compte-rendu de la séance du 9 thermidor.

Un dernier mot pour terminer cette œuvre, plus que littéraire, destinée à mettre en garde contre les apologistes de la Terreur, contre ces jeunes hommes, inexpérimentés, qui disent et écrivent qu' « il faut rentrer dans les traditions de Robespierre. » — La Terreur a été le règne de la violence et du despotisme. La Terreur a exilé la Pitié, proscrit la justice, interdit les consolations. En inspirant outre mesure une crainte pusillanime de la mort, en troublant la raison par toutes les appréhensions de l'égoïsme, en supprimant les devoirs de la parenté comme en brisant les liens de l'amitié, en semant la défiance entre les citoyens, en les poussant à d'ignobles lâchetés, à d'atroces délations, en éteignant le sens moral par l'effroi de la guillotine, la Terreur a été l'une des plus abominables époques de l'histoire. « Alors, dit Rœderer, l'arbitraire avait atteint les dernières limites où il pût porter ses excès. » Nous appelons les études les plus minutieuses sur les détails qui ne sont pas assez connus, sur les mobiles si différemment appréciés par l'esprit de parti, sur les prétextes mensongers auxquels on attribue trop exclusivement le salut de la patrie et la gloire de nos armes. Qu'on remonte aux causes, qu'on les suive dans leurs résultats, qu'on interroge la conscience du genre humain, juge inexorable des tyrans, on vouera toujours à l'exécration des siècles le régime de la Terreur. « J'insiste, dirai-je avec M. Cuvillier-Fleury, rendant compte du VIIe volume de l'*Histoire de la Révolution française* par M. Louis Blanc et jugeant les massacres de septembre, — j'insiste un peu trop peut-être sur ces vérités d'ordre éternel. M. Louis Blanc me reproche ma passion. Je

suis, je l'avoue, tout rempli de passion contre ces crimes de la force et de la terreur. La société punit tous les jours les crimes de la faiblesse. L'homme qui lutte avec ses vices, avec ses besoins, dans l'isolement de sa perversité et de sa convoitise, contre la puissance invincible des lois sociales, cet homme est faible en même temps que criminel, et criminel peut-être parce qu'il est faible. La société le châtie, elle a raison. La société ne peut pas punir les crimes de la force, mais le genre humain les déteste, l'histoire les flétrit. C'est parce que M. Louis Blanc a essayé de les relever de ces flétrissures en les associant avec un art déplorable aux plus nobles sentiments du cœur humain, c'est pour cela que j'ai protesté et que je proteste, au nom de la vraie révolution contre la fausse révolution, au nom de 89 contre 93, au nom des constituants contre les proscripteurs, au nom des libérateurs contre les assassins. »

La pitié sous la terreur.

541

Drame de Julien Travers.

Musique de Jules Carlez.

N° 1.

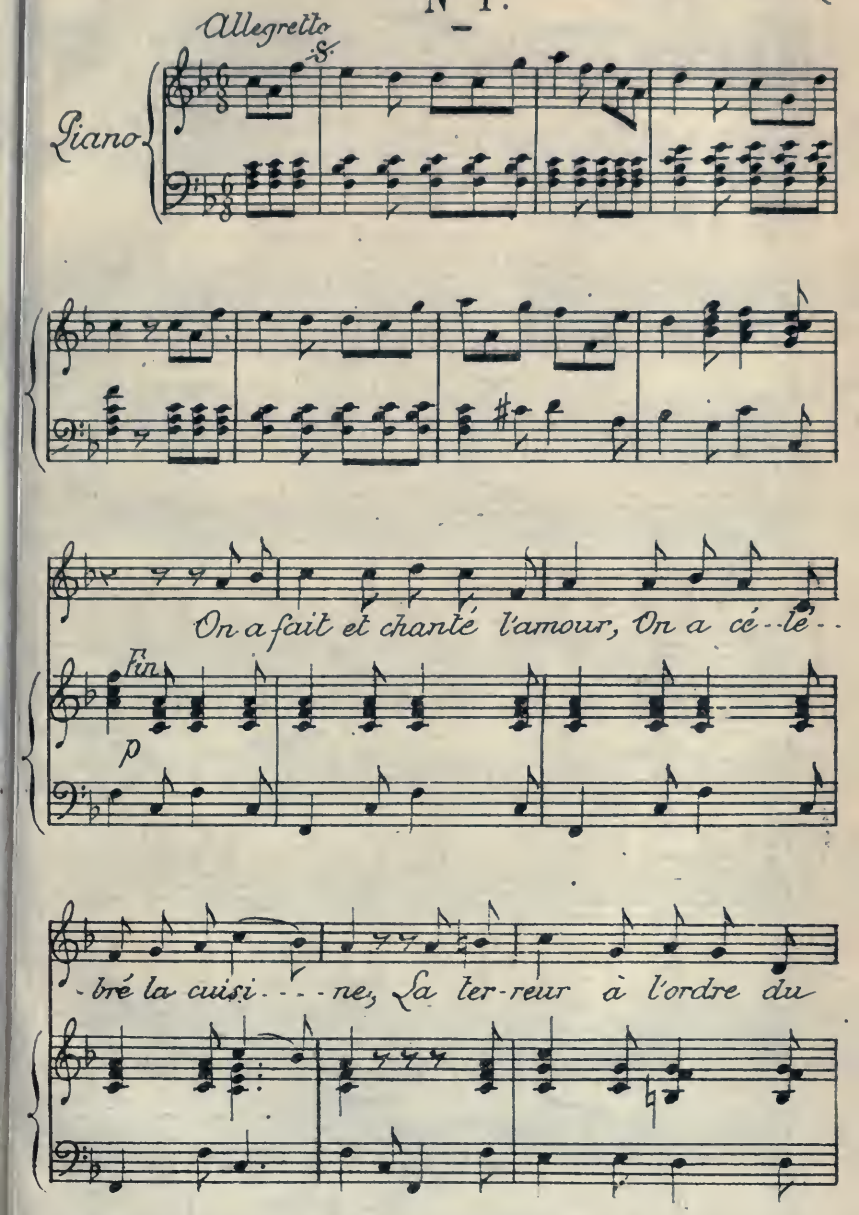

Aut. L. Briet, 33 ter du Prince Eugène III - Lorie.

jour me fait chanter la guillo-ti - - - - ne

cres - - - cen - - - - - do -

Ro-ya-lis-tes, fai-tes le saut : Ce-lui qui, mauvais pai

- o - - - - - te, Perd la tê-te sur l'échafaud, à l'heure

f poco riten.

même est sans cu-lotte, est sans cu-lot - - te.

a tempo.

f

Suivez le chant

f

N° 2.

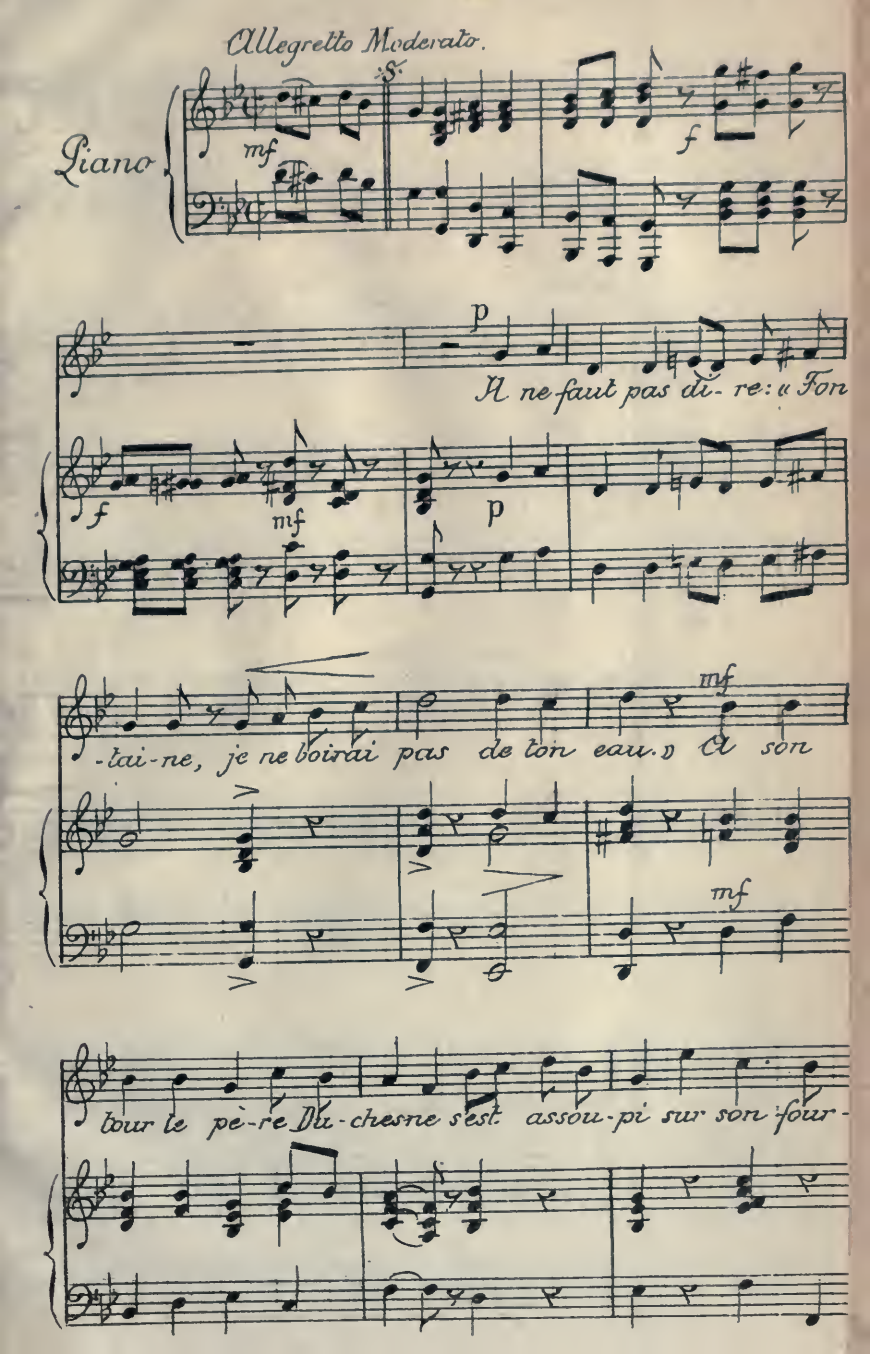
Allegretto Moderato.
Piano
mf
f
p
Il ne faut pas di- re: « Fon
-tai-ne, je ne boirai pas de ton eau. » A son
mf
tour le pè-re Du-chesne s'est assou-pi sur son four-

mf p

-neau. On sait que ce faux patri - o - - te é-tai

mf

rallent. à Tempo

né natif d'alen-çon : Il vient de perdre sa cu-

rall. a tempo mf

-lot - - te, et mé-ri-te bien ma chanson.

f mf

Il vient de perdre sa cu-lotte, et mérite bien ma chanson.

f mf

189520 LF. T781p

Author [Travers, Julien]

Title La pitié sous la Terreur.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU